

Observatoire **SOCIO-ÉCONOMIQUE** EN MOSELLE

Population & migrations résidentielles :
que disent les chiffres les plus récents ?

#grandsterritoires | février 2026

Étude





© Ent. Grangié - Creative commons

L'observation constitue un gène essentiel des agences d'urbanisme. À l'AGURAM, ce gène se manifeste par des productions bien connues, focalisées sur des territoires et thématiques spécifiques : habitat, économie, logement étudiant, phénomènes transfrontaliers, immobilier d'entreprise, etc.

La publication, par l'Insee, des données de population communale 2022 a été l'occasion d'inaugurer un nouveau format : l'**Observatoire socio-économique en Moselle (Osmos)**. La vocation de cet outil est de rendre compte des dynamiques socioéconomiques à l'œuvre, porteuses d'enjeux pour les collectivités territoriales de Moselle partenaires de l'agence d'urbanisme, et d'éclairer, pour elles, l'évolution des comportements et les phénomènes émergents dans le département.

Notre observatoire a 1 an. La 3^e publication qui en émane est l'occasion de présenter le **nouveau millésime (2023) des chiffres Insee de la population pour la Moselle et ses territoires**.

Si ces chiffres sont souvent très attendus, les questions de démographie sont affaire de temps long. Le rythme annuel de leur publication réserve donc, généralement, peu de vraies surprises, mais il confirme certains constats, en infléchit d'autres, tandis que leur analyse peut révéler de nouvelles tendances ou alertes de type « signaux faibles ».

Parmi les tendances qui se confirment cette année, 3 retiennent l'attention :

- ◆ l'ancrage, désormais national, d'un solde naturel négatif : en Moselle, les décès sont plus nombreux que les naissances ;
- ◆ l'attractivité de nombreux territoires mosellans, dont le solde migratoire positif permet de compenser le déficit naturel ;
- ◆ la difficulté, pour certains EPCI mosellans, de faire face à un solde naturel ET un solde migratoire négatif.

Dans cette publication, les nouveaux chiffres de population occupent un peu moins de place que dans *la précédente dédiée au même thème*. Cela nous permet d'explorer plus largement ce qui est aujourd'hui le seul ressort de la croissance démographique de nombreux EPCI de Moselle : **les migrations résidentielles**.

- ◆ D'où viennent les nouveaux habitants de nos territoires ?
- ◆ Où partent ceux que la vie ou des choix personnels emmènent ailleurs ?
- ◆ Qui sont ceux qui quittent la Moselle, ou arrivent sur le territoire ?
- ◆ Et en interne au département, quelles sont les dynamiques ?
- ◆ Comme il est de coutume de questionner dans Osmos : quels enjeux pour les migrations résidentielles ?



Un « numéro 1^{er} anniversaire » double, pour faire le point sur les nouveaux chiffres de population et leur principal carburant : les migrations résidentielles qui réservent quelques surprises.

SOMMAIRE

Population 2023 : évolution récente & dynamiques territoriales en Moselle

05

La Moselle : un département dynamique, mais marqué par un clivage est-ouest

05

Le solde migratoire, désormais seul ressort de la croissance démographique

07

Migrations résidentielles 2022 : un excédent porté par l'attractivité internationale

11

L'essentiel

11

Un solde déficitaire avec le reste de la France, mais excédentaire avec l'étranger

12

L'attractivité de l'ouest et du sud de la France explique le déficit

14

La proximité et la présence d'une métropole structurent les échanges entre la Moselle et les autres départements

15

Des gains concentrés chez les familles avec enfants et les actifs

17

Intercommunalités mosellanes : des dynamiques migratoires différencierées

19

Quel solde global des migrations résidentielles pour les territoires mosellans ?

19

4 grands profils territoriaux

21

Migrations entre EPCI mosellans : de grands territoires aux évolutions contrastées

23

Une attractivité internationale pour l'Eurométropole et la frontière luxembourgeoise

27

Être ou ne pas être « attractif » ? Les migrations, une question porteuse d'enjeux

29

LES DONNÉES DE POPULATION INSEE ET LEURS CONTRAINTES D'UTILISATION

Depuis 2004, le recensement repose sur une collecte annuelle d'informations complétée au cours d'une période « roulante » de 5 ans. Les enquêtes réalisées de 2004 à 2008 ont permis de produire le recensement millésimé 2006, date du milieu de la période de compléition d'un 1^{er} cycle d'enquête de 5 ans. Les données de recensement sont, depuis, produites chaque année selon ce système de roulement, à partir des 5 enquêtes annuelles les plus récentes.

L'épidémie de Covid-19 a obligé l'Insee à adapter exceptionnellement sa méthode avec un cycle de 6 ans. Les nouvelles données du millésime 2023 sont donc le résultat des enquêtes menées de 2020 à 2025.

Les 1^{ères} données publiées – généralement fin décembre – ne concernent que la population de référence, qui remplace depuis cette année la population légale. Ce sont celles-ci qui sont présentées dans ce document (pop. municipale).

Enfin, du fait d'une méthode reposant sur des cycles d'enquête de 5 ans (provisoirement 6), il n'est pas possible de comparer 2 millésimes N et N+1 se suivant directement (2022 et 2023, par ex.). L'an prochain, les analyses porteront donc sur une comparaison 2018-2024, et ainsi de suite jusqu'au retour au cycle de 5 ans. Pour en savoir plus : www.insee.fr/fr/information/2008354

POPULATION 2023 : ÉVOLUTION RÉCENTE & DYNAMIQUES TERRITORIALES EN MOSELLE

LA MOSELLE : UN DÉPARTEMENT DYNAMIQUE, MAIS MARQUÉ PAR UN CLIVAGE EST-OUEST

UN DES DÉPARTEMENTS LES PLUS DYNAMIQUES DU GRAND EST

Avec **1 051 300 habitants** recensés au 1^{er} janvier 2023, la Moselle affiche une **croissance démographique de 7 800 habitants** depuis 2017 (+0,7 %). Ce résultat confirme et renforce la **dynamique positive** déjà observée sur la période 2016-2022 (+0,5%)¹ après la légère baisse constatée entre 2012 et 2017 (0,3 %).



III Évolution de la population (population municipale) dans les départements du Grand Est (source : Insee, calculs AGURAM)

	2017	2023	Évolution	Variation	Solde naturel	Solde migratoire
Ardennes	273 579	265 893	-2,8 %	-7 686	-3 486	-4 200
Aube	310 020	310 447	0,1 %	427	-1 478	1 905
Bas-Rhin	1 125 559	1 163 810	3,4 %	38 251	10 909	27 342
Haute-Marne	175 640	168 331	-4,2 %	-7 309	-4 754	-2 555
Haut-Rhin	764 030	770 738	0,9 %	6 708	2 053	4 655
Marne	568 895	563 076	-1,0 %	-5 819	3 185	-9 004
Meurthe-et-Moselle	733 481	732 236	-0,2 %	-1 245	-698	-547
Meuse	187 187	180 290	-3,7 %	-6 897	-3 756	-3 141
Moselle	1 043 522	1 051 309	0,7 %	7 787	-4 783	12 570
Vosges	367 673	357 248	-2,8 %	-10 425	-8 756	-1 669
Grand Est	5 549 586	5 563 378	0,2 %	13 792	-11 564	25 356

EN MOSELLE, UNE DÉMOGRAPHIE MARQUÉE PAR UN CLIVAGE EST-OUEST

Les communes qui enregistrent des **gains de population** se situent majoritairement **dans l'ouest de la Moselle**, tandis que, cette année encore, les communes qui perdent des habitants se situent généralement dans l'est.

L'ouest de la Moselle concentre désormais 67 % de la population départementale en 2023, contre 63 % en 2012 ; **le déséquilibre entre l'ouest et l'est du territoire se renforce progressivement.**

Les nouvelles données confirment le clivage territorial déjà mis en évidence l'an dernier (2016-2022) avec :

Sur la période intercensitaire² 2017-2023, seuls 4 départements du Grand Est sur 10 enregistrent une évolution démographique positive :

- ◆ le Bas Rhin : +3,4 % ;
- ◆ le Haut Rhin : +0,9 % ;
- ◆ la Moselle : +0,7 % ;
- ◆ l'Aube : +0,1 %.

La Haute Marne enregistre la baisse de population la plus marquée en proportion (4,2 %) tandis que les Vosges connaissent la plus forte diminution en valeur absolue, avec 10 400 habitants en moins.

À l'échelle régionale, le **Grand Est enregistre une très légère hausse de population (+0,2 %)**, correspondant à 13 800 habitants supplémentaires.

- ◊ une reprise démographique de l'agglomération messine, après plusieurs années de déclin ;
- ◊ un décrochage qui s'accentue dans l'ancien bassin houiller, même si certaines nuances sont à relever (par exemple, la CC de Freyming-Merlebach voit la baisse de sa population ralentir, tandis que la ville de Freyming-Merlebach enregistre désormais une hausse).

Enfin, l'ensemble des EPCI situés à l'écart de l'axe structurant Metz-Thionville affichent une baisse de population, confirmant le rôle structurant du Sillon dans les dynamiques démographiques départementales.

¹ voir la publication Population des territoires : regard sur l'évolution 2016-2022, Osmos, AGURAM, janvier 2025

² période comprise entre 2 recensements

DÉFINITIONS

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période ; on parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

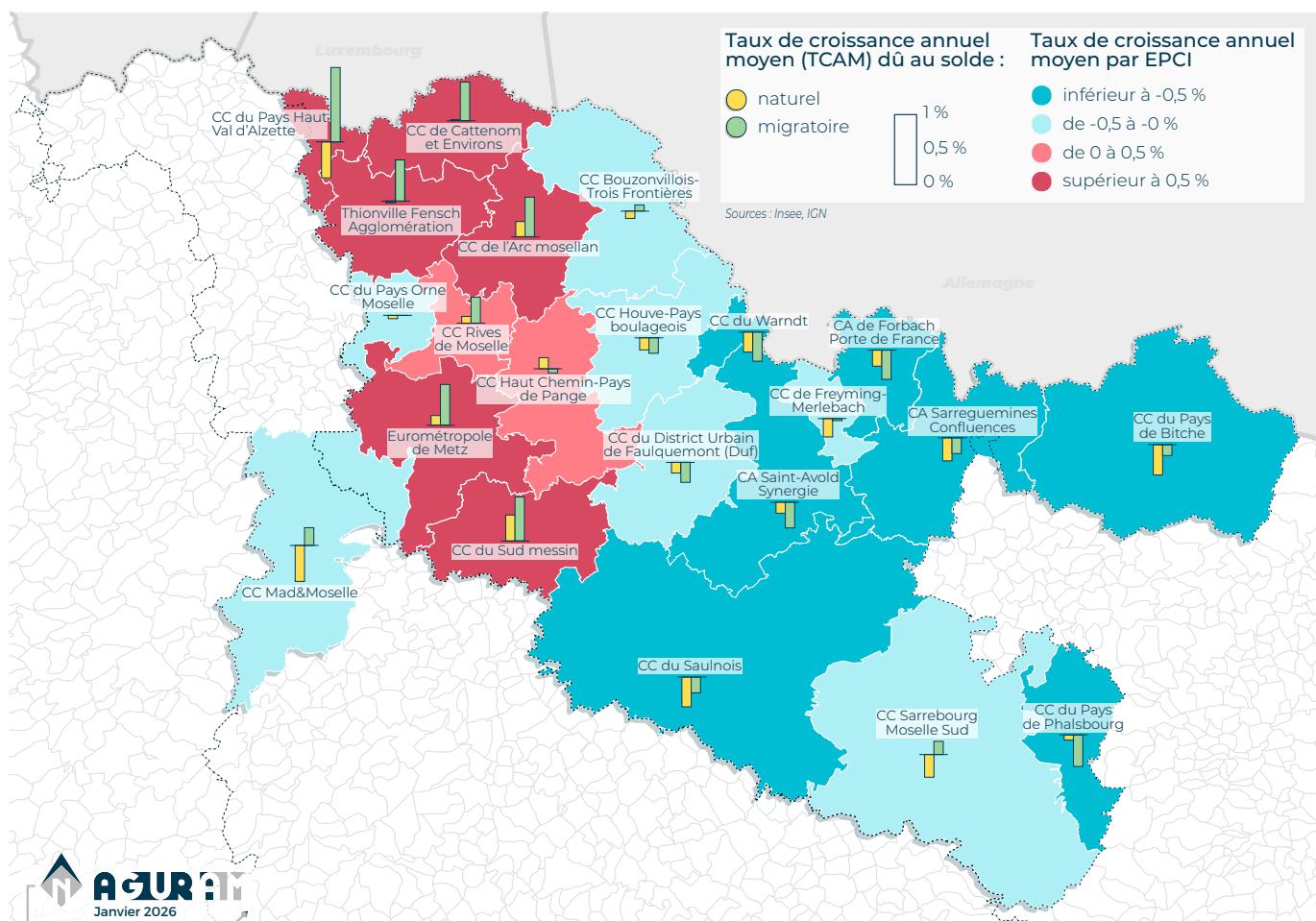
Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année ; les personnes qui quittent le territoire national n'étant pas recensées, le solde migratoire est calculé et correspond à la variation de la population à laquelle est soustrait le solde naturel : (pop. 2023 – pop. 2017) – (décès – naissances). C'est pourquoi ce solde est qualifié « d'apparent ».

TCAM : Taux de croissance annuel moyen ; il illustre l'évolution annuelle de la population ; en ramenant l'évolution d'une période intercensitaire, à la durée variable, à une année, il permet des comparaisons dans le temps.

3 EPCI débordent les frontières départementales (CC Mad & Moselle, CC du Pays Haut – Val d'Alzette, et CA Sarreguemines Confluences) : ils sont pris dans leur ensemble pour la totalité des analyses. Les données à l'échelle mosellane ne prennent en compte, en revanche, que les communes internes au département.

III Évolution 2017-2023 de la population des EPCI, soldes naturel et migratoire

(source : IGN, Insee, calculs AGURAM)



III Évolution de la population dans les EPCI mosellans (source : Insee, calculs AGURAM)

EPCI	2012		2017		2023		
	Pop.	TCAM depuis 2007	Pop.	TCAM depuis 2012	Pop.	Évolution depuis 2017	TCAM depuis 2017
Arc mosellan	32 947	1,60 %	34 456	0,90 %	36 101	1 645	0,78 %
Bouzonvillois – Trois Frontières	23 792	0,96 %	24 057	0,22 %	24 027	-30	-0,02 %
Cattenom et environs	25 859	1,30 %	26 914	0,80 %	27 839	925	0,56 %
District urbain de Faulquemont	24 820	0,20 %	24 479	-0,28 %	23 842	-637	-0,44 %
Eurométropole de Metz	224 164	-0,29 %	222 845	-0,12 %	232 612	9 767	0,72 %
Forbach Porte de France	79 443	-0,25 %	77 394	-0,52 %	74 437	-2 957	-0,65 %
Freyming-Merlebach (CC)	33 134	-0,93 %	31 925	-0,74 %	31 371	-554	-0,29 %
Haut-Chemin – Pays de Pange	18 436	0,88 %	19 172	0,79 %	19 290	118	0,10 %
Houve – Pays boulageois	23 013	1,25 %	23 189	0,15 %	22 645	-544	-0,39 %
Mad & Moselle	20 042	0,49 %	19 457	-0,59 %	19 153	-304	-0,26 %
Pays de Bitche	34 861	-0,35 %	34 317	-0,31 %	33 136	-1181	-0,58 %
Pays de Phalsbourg	17 703	0,34 %	17 568	-0,15 %	17 028	-540	-0,52 %
Pays-Haut – Val d'Alzette	27 094	0,63 %	28 595	1,08 %	29 556	961	0,55 %
Pays Orne-Moselle	52 436	0,10 %	52 950	0,20 %	52 806	-144	-0,05 %
Saint-Avold Synergie	54 941	-0,27 %	53 201	-0,64 %	51 527	-1 674	-0,53 %
Sarrebourg Moselle sud	46 671	0,20 %	45 386	-0,56 %	45 015	-371	-0,14 %
Sarreguemines Confluences	66 025	0,13 %	65 003	-0,31 %	62 880	-2 123	-0,55 %
Saulnois	29 818	0,07 %	29 103	-0,48 %	27 990	-1 113	-0,65 %
Sud messin	15 464	0,75 %	16 194	0,93 %	17 183	989	0,99 %
Thionville-Fensch agglomération	148 658	0,26 %	150 182	0,20 %	155 374	5 192	0,57 %
Warndt	18 462	0,15 %	17 971	-0,54 %	17 226	-745	-0,70 %
Moselle	1 046 468	0,14%	1 043 522	-0,06%	1 051 309	7 787	0,12%
Grand Est	5 549 000	0,15%	5 549 586	0,00%	5 563 378	13 792	0,04%

LE SOLDE MIGRATOIRE, DÉSORMAIS SEUL RESSORT DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

GRAND EST : LA CROISSANCE DE LA POPULATION TIRÉE PAR LE SOLDE MIGRATOIRE

Avec 12 570 arrivées nettes entre 2017 et 2023, la **Moselle présente le 2^e solde migratoire le plus élevé du Grand Est, derrière le Bas Rhin (+27 300 personnes).** Il s'agit d'une évolution remarquable, puisque ce solde était négatif sur la période intercensitaire précédente (entre 2012 et 2017).

D'ailleurs, le solde migratoire augmente presque partout en Grand Est, y compris dans les départements où il reste négatif : 4 départements ont un solde migratoire positif sur la période 2017-2023 (Aube, Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle), contre 2 entre 2012 et 2017 (Aube et Bas-Rhin).

À l'inverse, le **solde naturel de la Moselle, comme celui de la région Grand Est, est déficitaire.**

Seuls 3 départements conservent un solde naturel positif, contre 7 sur la période intercensitaire 2012-2017 : le Bas Rhin (+10 900), le Haut Rhin (+2 000) et la Marne (+3 200). Ce solde naturel est **en recul dans tous les départements**, y compris dans ceux où il demeure encore positif.

Les départements du Grand Est qui ont un solde migratoire positif sont aussi les seuls à connaître une hausse de leur population. Le lien direct entre solde migratoire positif et croissance de la population est aujourd'hui un marqueur du dynamisme des territoires concernés – dont la Moselle – et traduit un **bouleversement des déterminants de la croissance démographique en Grand Est** : lorsque la population croît, cela ne repose quasi-exclusivement que sur le solde migratoire, alors que, lors de la période précédente (2012-2017), la croissance était majoritairement portée par le **solde naturel**.

III Les composantes de l'évolution démographique dans les départements du Grand Est (source : Insee, calculs AGURAM)

	Taux de croissance annuel moyen (TCAM)			TCAM naturel positif/négatif			TCAM migratoire positif/négatif		
	2012-2017	2017-2023	Évolution	2012-2017	2017-2023	Évolution	2012-2017	2017-2023	Évolution
Ardennes	-0,66 %	-0,47 %	↗	+	-	↘	-	-	↗
Aube	0,29 %	0,02 %	↘	+	-	↘	+	+	↘
Bas-Rhin	0,38 %	0,56 %	↗	+	+	↘	+	+	↗
Haute-Marne	-0,72 %	-0,71 %	↗	-	-	↘	-	-	↗
Haut-Rhin	0,23 %	0,15 %	↘	+	+	↘	-	+	↗
Marne	0,00 %	-0,17 %	↘	+	+	↘	-	-	↗
Meurthe-et-Moselle	0,01 %	-0,03 %	↘	+	-	↘	-	-	↗
Meuse	-0,59 %	-0,62 %	↘	-	-	↘	-	-	↗
Moselle	-0,06 %	0,12 %	↗	+	-	↘	-	+	↗
Vosges	-0,51 %	-0,48 %	↗	-	-	↘	-	-	↗
Grand Est	0,00 %	0,04 %	↗	+	-	↘	-	+	↗

Note de lecture : le TCAM des Ardennes est passé de moins 0,66 % à -0,47 % au cours des deux dernières périodes intercensitaire. Il s'améliore, même s'il reste négatif.

GRAND EST : DES RYTHMES DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE EN RECOMPOSITION

La population augmente dans 4 départements, mais le taux de croissance annuel moyen (TCAM) progresse dans 5 départements... Pas nécessairement les mêmes.

Cette évolution traduit des **dynamiques démographiques différenciées**, qui ne se limitent pas à une lecture binaire entre hausse et baisse de population.

À titre d'illustration :

- ◊ dans l'Aube, la population continue d'augmenter, mais à un rythme nettement plus modéré que sur la période 2012-2017 : le TCAM reste positif, mais recule (flèche « rouge ») ;
- ◊ dans les Ardennes, la population poursuit sa baisse, mais celle-ci s'atténue par rapport à la période précédente : le TCAM demeure négatif, mais progresse (flèche « verte ») ;
- ◊ dans le Bas Rhin, la dynamique est plus favorable, avec une croissance démographique qui s'accélère : le TCAM est à la fois positif et en hausse (flèche « verte »).

Dans ce contexte de **recomposition des dynamiques démographiques**, la Moselle « tire son épingle du jeu », avec un TCAM positif... qui progresse.

EN MOSELLE, UN SOLDE MIGRATOIRE QUI RÉSISTE

Seuls 6 EPCI mosellans – tous situés le long du Sillon mosellan – enregistrent encore un solde naturel positif entre 2017 et 2023, contre 15 entre 2012 et 2017. Par ailleurs, les soldes naturels qui sont encore positifs sont modestes. Le plus élevé (Sud messin) ne contribue à la croissance démographique qu'à hauteur de +0,37 % par an. En comparaison, la contribution annuelle maximale est de 1,7 % (Pays-Haut – Val d'Alzette). En outre, les soldes naturels reculent dans l'ensemble des EPCI, y compris dans ceux où ils restent encore positifs.

Entre 2017 et 2023, la moitié des EPCI mosellans (11) affichent un solde migratoire positif, contre 8 sur la précédente période de référence (2012-2017), presque tous situés dans l'ouest du département.



2 situations atypiques sont toutefois à relever :

- ◇ 3 EPCI (Bouzonvillois – Trois Frontières, Mad & Moselle, et Sarrebourg Moselle sud) présentent un solde migratoire positif, mais enregistrent malgré tout une baisse de population, en raison d'un solde naturel déficitaire.
- ◇ Haut-Chemin – Pays de Pange affiche, à l'inverse, un solde migratoire négatif, mais connaît une hausse de population, portée par un solde naturel excédentaire.

Enfin, le cas particulier de Freyming-Merlebach (CC) interroge, tant sa situation (solde migratoire à l'équilibre) diffère de celle de son environnement immédiat (soldes migratoires très négatifs).

Au delà, le solde migratoire s'améliore dans 15 EPCI, par une hausse des excédents ou par une réduction des déficits migratoires, y compris en Moselle-Est.

III Évolution de la population dans les EPCI mosellans (source : Insee, calculs AGURAM)

EPCI	2012-2017		2017-2023			
	TCAM naturel	TCAM migratoire	TCAM naturel	Solde naturel	TCAM migratoire	Solde migratoire
Arc mosellan	0,37 %	0,53 %	0,22 %	455	0,56 %	1 190
Bouzonvillois – Trois Frontières	0,13 %	0,09 %	-0,11 %	-155	0,09 %	125
Cattenom et environs	0,27 %	0,53 %	0,01 %	23	0,55 %	902
District urbain de Faulquemont	0,15 %	-0,42 %	-0,15 %	-221	-0,29 %	-416
Eurométropole de Metz	0,34 %	-0,45 %	0,14 %	1 860	0,58 %	7 907
Forbach Porte de France	0,04 %	-0,56 %	-0,23 %	-1 047	-0,42 %	-1 910
Freyming-Merlebach (CC)	0,11 %	-0,85 %	-0,26 %	-498	-0,03 %	-56
Haut-Chemin – Pays de Pange	0,40 %	0,39 %	0,16 %	184	-0,06 %	-66
Houve – Pays boulageois	0,23 %	-0,08 %	-0,17 %	-237	-0,22 %	-307
Mad & Moselle	-0,35 %	-0,24 %	-0,51 %	-597	0,25 %	293
Pays de Bitche	-0,09 %	-0,22 %	-0,43 %	-872	-0,15 %	-309
Pays de Phalsbourg	0,21 %	-0,36 %	-0,07 %	-74	-0,45 %	-466
Pays-Haut – Val d'Alzette	-0,19 %	1,27 %	-0,51 %	-892	1,07 %	1 853
Pays Orne-Moselle	0,17 %	0,03 %	-0,05 %	-146	0,00 %	2
Rives de Moselle	0,34 %	0,01 %	0,10 %	303	0,37 %	1 168
Saint-Avold Synergie	0,14 %	-0,78 %	-0,16 %	-505	-0,37 %	-1 169
Sarrebourg Moselle sud	-0,13 %	-0,43 %	-0,32 %	-882	0,19 %	511
Sarreguemines Confluences	-0,07 %	-0,24 %	-0,33 %	-1 260	-0,22 %	-863
Saulnois	-0,14 %	-0,34 %	-0,42 %	-729	-0,22 %	-384
Sud messin	0,50 %	0,43 %	0,37 %	366	0,63 %	623
Thionville-Fensch agglomération	0,21 %	-0,01 %	-0,02 %	-176	0,59 %	5 368
Warndt	-0,18 %	-0,36 %	-0,29 %	-304	-0,42 %	-441
Moselle	0,19 %	-0,19 %	-0,03 %	-11 564	0,08 %	25 356
Grand Est	0,16 %	-0,22 %	-0,08 %	-4 783	0,20 %	12 570

Les communes de Moselle

III Les 10 communes les plus peuplées de Moselle

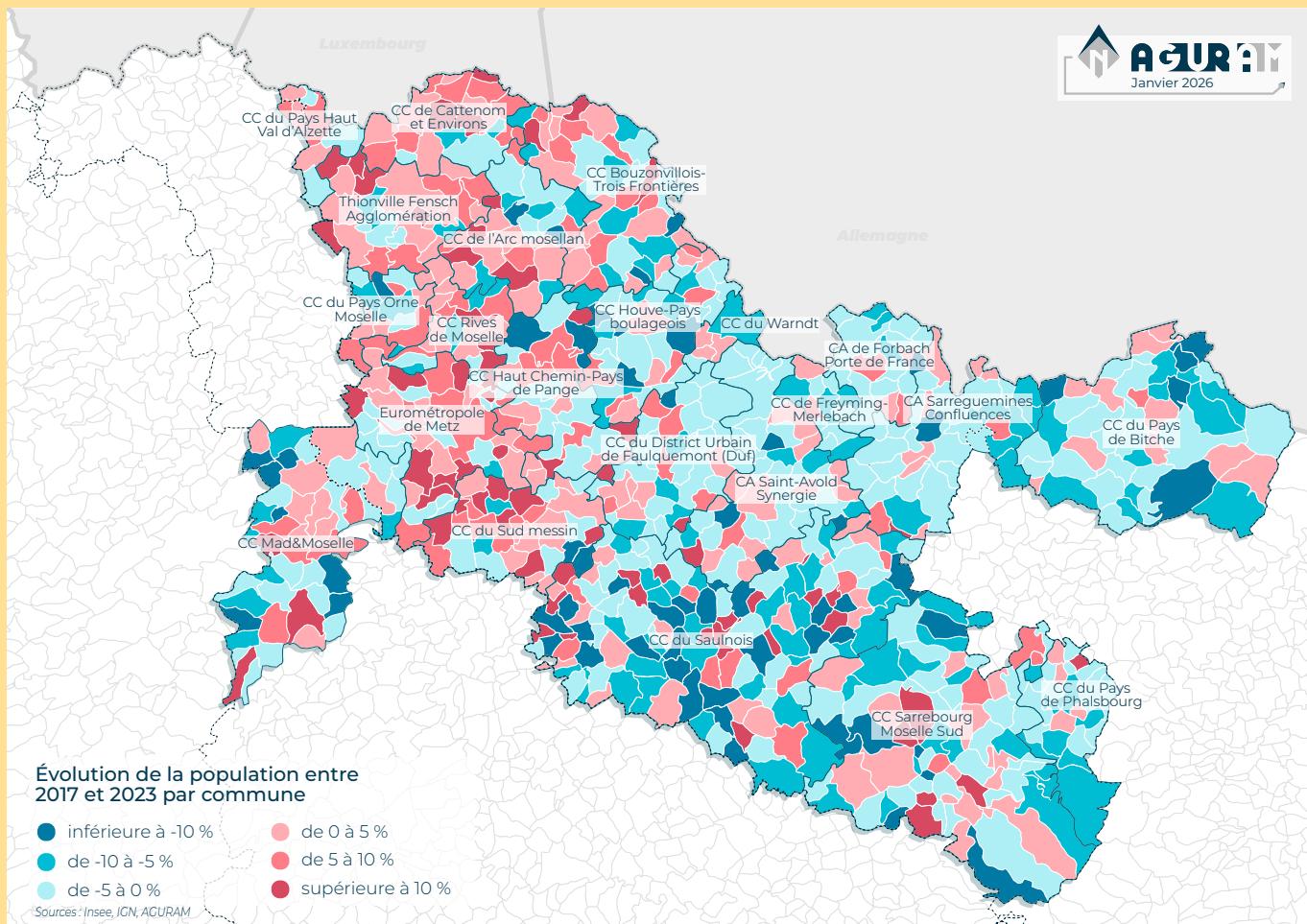
Commune	Population 2023		Évolution 2017-2023
Metz	122 572	6 143	5,30 %
Thionville	42 658	1 957	4,80 %
Montigny-lès-Metz	21 718	-101	-0,50 %
Forbach	20 493	-1 059	-4,90 %
Sarreguemines	20 143	-640	-3,10 %
Yutz	17 391	854	5,20 %
Hayange	15 806	-5	0,00 %
Woippy	14 967	753	5,30 %
Fameck	14 788	857	6,20 %
Saint-Avold	14 755	-728	-4,70 %

Avec 122 600 habitants, Metz est la 3^e commune de la Région Grand Est, derrière Strasbourg (293 800 habitants) et Reims (177 700 habitants), et la 1^{re} de Moselle.

Metz affiche la plus forte progression des villes de plus de 50 000 habitants du Grand Est, avec +5,6 %,

III Évolution de la population communale entre 2017 et 2023

(source : IGN, Insee)



III Les 10 plus fortes progressions

Commune	Population 2023		Évolution 2017-2023
Metz	122 572	6 143	5,30 %
Thionville	42 658	1 957	4,80 %
Guénange	8 083	873	12,10 %
Fameck	14 788	857	6,20 %
Yutz	17 391	854	5,20 %
Terville	7 801	776	11,00 %
Woippy	14 967	753	5,30 %
Audun-le-Tiche	7 356	510	7,40 %
Amnéville	10 875	459	4,40 %
Freyming-Merlebach	13 266	448	3,50 %

devant Strasbourg (+4,6 %), et Troyes (+0,7 %). Les autres grandes villes de la région perdent des habitants.

Thionville est la seconde commune la plus peuplée de Moselle, avec 42 700 habitants.

MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES 2022 : UN EXCÉDENT PORTÉ PAR L'ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE

L'essentiel

L'attractivité de la Moselle s'améliore, en particulier à l'international

En 2022, 34 140 personnes ont déménagé entre la Moselle et un autre département français, avec un déficit migratoire de -500 personnes pour la Moselle, contre -2 400 en 2016.

5 135 personnes sont arrivées de l'étranger, contre 4 650 en 2016. 6 sur 10 (63 %) arrivent d'un autre pays de l'UE. Ces arrivées depuis d'autres pays expliquent le maintien de la croissance de la population en Moselle.

Soleil, mer et proximité structurent les échanges

Les 2 départements limitrophes (Meurthe-et-Moselle et Bas-Rhin) génèrent 40 % des échanges interdépartementaux de population. Au-delà, la Moselle subit l'attraction de régions plus méridionales ou proches de la mer (déficit), mais le solde des migrations résidentielles est excédentaire avec le Centre-Val de Loire, la Normandie, les Hauts-de-France et, surtout, l'Île-de-France.

Profil : les études et la fin de carrière défavorables à la Moselle

Parmi les migrants résidentiels « Moselle ↔ France », les étudiants, jeunes actifs seuls, ainsi que les parents de moins de 40 ans et les « ados » sont (très) surreprésentés. Au-delà des flux, les soldes diffèrent selon les profils :

- ◊ La poursuite d'études pour les jeunes ou d'une carrière par des actifs « seniors » (40 à 59 ans) accompagnés de leurs enfants > 15 ans est défavorable à la Moselle (solde négatif) ;
- ◊ Le solde des migrations est positif pour les jeunes ménages d'actifs et leurs jeunes enfants.

Le Sillon mosellan et la frontière luxembourgeoise ne sont pas particulièrement attractifs en France

Le Sillon, l'Eurométropole de Metz et Thionville Fensch agglomération génèrent 70 % des migrations « Moselle ↔ France ». Mais seule Thionville Fensch agglomération a un solde franchement positif (+400). L'Eurométropole, qui génère 35 % des flux, est juste à l'équilibre et les EPCI frontaliers du Luxembourg à peine positifs, voire négatifs. Ailleurs, les échanges sont faibles, à part pour la Moselle-Est (20 % des flux). Certains EPCI proches de l'Alsace bénéficient de la métropolisation du Bas-Rhin autour de Strasbourg.

En Moselle : des dynamiques de redistribution révélées

Les flux d'échanges entre EPCI mosellans se concentrent sur le Sillon et en Moselle-Est où les grandes agglomérations alimentent la croissance de leur périphérie.

Là encore, les EPCI frontaliers du Luxembourg sont peu excédentaires, voire déficitaires au bénéfice d'EPCI situés plus loin de la frontière, avec un « effet cascade » : une population loin d'être anecdotique s'éloigne de la frontière malgré son attractivité (coût du logement trop élevé ?).

In fine, une géographie méconnue

Le cumul des migrations entre EPCI mosellans et entre ces derniers et le reste de la France met en évidence, au-delà d'une divergence de trajectoires est-ouest déjà connue, une fracture nord-ouest/sud-est : les soldes sont négatifs tout le long des frontières, avec des ressorts différents pour la Moselle Est, qui souffre d'un manque d'attractivité, et la frontière luxembourgeoise, plutôt « victime » de son attractivité.

Une forte attraction internationale pour l'Eurométropole de Metz et les frontières

Les personnes qui arrivent de l'étranger s'installent dans l'Eurométropole de Metz et dans le nord mosellan frontalier du Luxembourg où seule leur arrivée explique l'excédent migratoire. Elles s'installent aussi à Forbach et Sarreguemines, frontalières de l'Allemagne où ce flux ne comble pas le déficit vis-à-vis du reste de la France.

La Moselle reste en déficit migratoire avec le reste de la France mais bénéficie d'une forte attractivité internationale qui repose sur la dynamique de sa métropole et la proximité du Luxembourg.

La métropole et le nord-mosellan sont des portes d'entrée en Lorraine qui nourrissent en retour la croissance de territoires périurbains et/ou plus éloignés de la frontière, par effet de redistribution, voire de relégation.

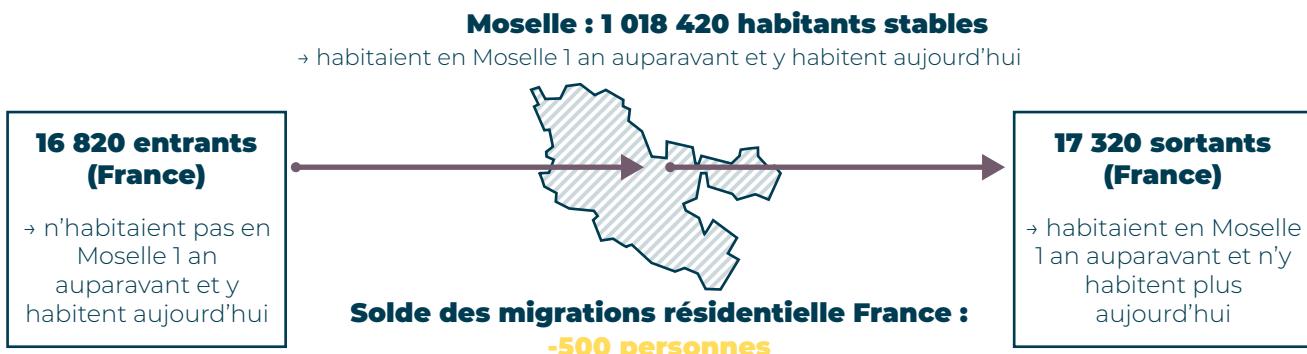
En Moselle-Est, ce processus est aussi à l'œuvre mais il est compromis par un trop important déficit à l'égard du reste de la Moselle ou de la France.

De fait, les chiffres amènent à constater que c'est aujourd'hui dans un espace transfrontalier qu'il faut envisager l'avenir démographique de la Moselle.

UN SOLDE DÉFICITAIRE AVEC LE RESTE DE LA FRANCE, MAIS EXCÉDENTAIRE AVEC L'ÉTRANGER

En 2022, 16 820 personnes recensées en Moselle ont déclaré ne pas habiter ce département au 1^{er} janvier 2021, et 17 320, recensées dans d'autres départements français, ont quitté la Moselle depuis cette même date.

III Migrations résidentielles entre la Moselle et le reste de la France en 2022 (hors échanges avec l'étranger)



Pour ce qui concerne les **migrations résidentielles entre la Moselle et le reste de la France**³, le département enregistre donc un **léger déficit de 500 personnes** (16 820 personnes entrantes et 17 320 sortantes).

Ce déficit s'est toutefois **atténué** par rapport à 2016, où il avoisinait -2 400 personnes, traduisant une **amélioration de l'attractivité résidentielle** du département.

III Solde du flux migratoire résidentiel de la Moselle (hors échanges avec l'étranger)

	2016			2022		
	Entrées	Sorties	Solde	Entrées	Sorties	Solde
Grand Est, hors Moselle	9 050	9 465	-415	9 325	9 365	-40
Autres régions	7 165	9 135	-1 975	7 495	7 955	-460
Total	16 215	18 600	-2 385	16 820	17 320	-500

Pour les **migrations en lien avec l'étranger**, en revanche, le recensement permet d'identifier les seules entrées sur le territoire, et non les sorties :

- ◇ en 2022, **5 135 habitants de la Moselle avaient, 1 an auparavant, une résidence à l'étranger**, dont 3 241 dans l'Union européenne (63 %), et 1 894 hors UE (37 %) ;
- ◇ un **chiffre en légère croissance** depuis 2016, puisque, cette année-là, 4 663 personnes étaient dans cette situation, avec une répartition UE/hors UE identique.

Pour autant, il peut être affirmé **que le solde migratoire entre la Moselle et l'étranger est positif**. En effet, si les migrations résidentielles avec le reste de la France sont déficitaires, la Moselle présente par ailleurs un solde migratoire apparent positif (voir chapitre précédent). Celui-ci provient donc, en 2022 d'un nombre d'arrivées depuis l'étranger (5 135) supérieur au nombre, inconnu, des sorties vers l'étranger.

La nationalité ou le statut administratif des entrants ne sont pas indiqués par le recensement : il peut s'agir de ressortissants étrangers, comme de Français de retours sur le territoire après une résidence à l'étranger.

³ France métropolitaine et DOM, à l'exception de Mayotte

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Migrations résidentielles et solde migratoire apparent : des précisions s'imposent

L'analyse des migrations résidentielles repose sur les données du fichier des **migrations résidentielles**, issues du recensement de la population réalisé par l'Insee.

Le solde des migrations résidentielles est donc **différent du solde migratoire dit apparent** présenté en 1^{ère} partie du présent document.

Migrations résidentielles 2022 :

- ◊ Les flux migratoires mis en évidence sont le résultat de l'exploitation des réponses à la question « Où habitez-vous au 1^{er} janvier N-1 ? ».
- ◊ Les données disponibles à date sont issues de la publication, en juin 2025, des données complètes du recensement millésime 2022 et correspondent aux flux annuel moyen sur la période intercensitaire (2016-2022). Il permet de comparer le flux de l'année 2022 à celui de l'année 2016.
- ◊ Le lieu de résidence au 1^{er} janvier à N-1 est donc connu : des flux avec une origine et une destination peuvent être mis en évidence.
- ◊ Seules les personnes résidant en France sont recensées : les entrées sur le sol national (migration au sens du recensement) sont donc connues, mais pas les sorties.
- ◊ Il n'est donc pas possible de calculer un solde migratoire complet (France et étranger) sur cette base.

Solde migratoire apparent 2023 :

- ◊ Il est possible de calculer un solde migratoire apparent dès publication des données de population communale Insee chaque fin d'année (données 2023 publiées en déc. 2025) et des données d'état civil (naissances et décès).
- ◊ Il s'agit du solde cumulé des entrées et sorties d'un territoire donné sur une période intercensitaire, 2017-2023 en l'occurrence.
- ◊ Le solde migratoire apparent ne donne aucune information sur le lieu de résidence qui précédait celui de recensement, puisqu'il est obtenu par calcul (variation de la population moins solde naturel).
- ◊ Le solde migratoire apparent tient compte des sorties du territoire national, puisqu'il est calculé.

Ces spécificités expliquent que les données des migrations résidentielles soient différentes du solde migratoire apparent. C'est pourquoi, dans le présent document, certains EPCI mosellans affichent un solde des migrations résidentielles négatif, tandis que leur solde migratoire apparent est positif. Pour ces EPCI, il faut conclure que le solde migratoire apparent est rendu positif par la balance des flux depuis et vers l'étranger.

En synthèse :

- ◊ Le solde migratoire apparent donne l'information quantitative complète la plus à jour, mais ne permet pas de qualifier les flux.
- ◊ Le solde des migrations résidentielles est disponible environ 6 mois plus tard. Il est incomplet (pas de sorties vers l'étranger), mais permet de connaître l'origine et la destination en France des migrations, ainsi que le profil des ménages et personnes concernées.

L'ATTRACTIVITÉ DE L'OUEST ET DU SUD DE LA FRANCE EXPLIQUE LE DÉFICIT

La majorité des échanges résidentiels de la Moselle avec le reste du territoire national s'effectuent avec les autres départements du **Grand Est** (55 % des flux entrants et sortants), territoire avec lequel les échanges sont au quasi-équilibre en 2022 (-40 individus), alors qu'ils étaient déficitaires en 2016 (-415).

L'Île-de-France arrive en seconde position, avec 10 % des échanges (3 450 entrées et sorties), suivie de l'Auvergne – Rhône-Alpes et de l'Occitanie (5 % chacune). Les autres origines/destinations régionales ne dépassent jamais 5 %.

III Flux migratoire résidentiel entre la Moselle et les régions françaises

(source : Insee, migrations résidentielles, 2022)

La Moselle doit compter avec des tropismes nationaux qui ne lui sont pas favorables :

- ◇ **l'héliotropisme**, qui décrit l'attractivité des territoires au climat jugé plus clément ;
- ◇ **l'haliotropisme**, défini par l'attractivité des territoires littoraux (ou proches des littoraux).

Le solde est ainsi négatif avec l'Occitanie (-405), la Nouvelle-Aquitaine (-355), les Pays de la Loire (-240) ou la Bretagne (-105).

Le solde est aussi négatif avec l'Auvergne – Rhône-Alpes (-470), mais la dynamique lyonnaise est à cet égard plus structurante qu'un certain « orotropisme » alpin, néologisme décrivant l'attractivité des pays de montagne. Il l'est aussi avec la Bourgogne – Franche-Comté (-200) et quelques autres régions, de manière plus marginale.

En revanche, la Moselle affiche un solde positif avec l'Île-de-France (+650), les Hauts-de-France (+375), la Normandie (+175), le Centre – Val de Loire (+65) et les régions d'Outre-Mer.

	Entrées 2022	Sorties 2022	Solde 2022	Total échanges 2022 (entrées + sorties)	
Grand Est hors Moselle	9 325	9 365	-40	18 690	54,7 %
Île-de-France	2 050	1 400	650	3 450	10,1 %
Auvergne-Rhône-Alpes	655	1 125	-470	1 780	5,2 %
Occitanie	620	1 025	-405	1 645	4,8 %
Nouvelle-Aquitaine	590	945	-355	1 530	4,5 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	705	760	-55	1 465	4,3 %
Hauts-de-France	895	520	375	1 420	4,2 %
Bourgogne-Franche-Comté	605	800	-200	1 405	4,1 %
Bretagne	295	400	-105	695	2,0 %
Pays de la Loire	175	415	-240	585	1,7 %
Normandie	365	190	175	550	1,6 %
Centre-Val de Loire	260	195	65	450	1,3 %
La Réunion	95	85	10	180	0,5 %
Corse	50	60	-10	110	0,3 %
Martinique	55	20	35	75	0,2 %
Guadeloupe	45	15	30	60	0,2 %
Guyane	40	5	35	45	0,1 %
Mayotte	10	0	10	10	0,0 %
TOTAL	16 820	17 320	-500	34 140	100%

Pays-Haut - Val d'Alzette



LA PROXIMITÉ ET LA PRÉSENCE D'UNE MÉTROPOLE STRUCTURENT LES ÉCHANGES ENTRE LA MOSELLE ET LES AUTRES DÉPARTEMENTS

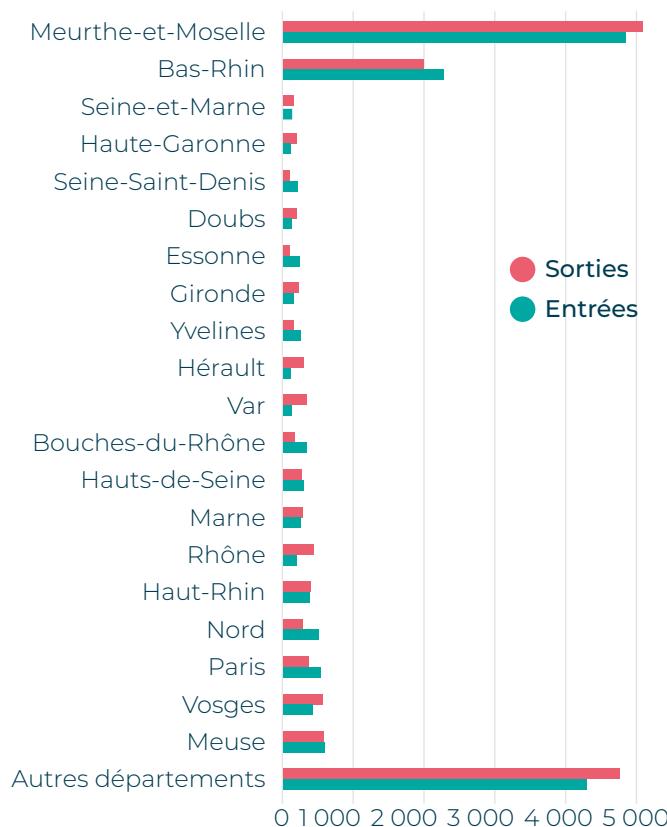
Une analyse plus fine, à l'échelle départementale, met en évidence :

- ◊ une **concentration des flux d'échanges** de population : les 20 départements qui génèrent le plus de migrations résidentielles avec la Moselle (voir graphique) représentent les $\frac{3}{4}$ des échanges (73 %) ;
- ◊ l'**importance des migrations locales** : à eux seuls, les 2 départements contigus de la Moselle sont concernés par plus de 40 % des échanges ; plus de

10 000 personnes ont déménagé entre la Moselle et la Meurthe-et-Moselle en 2022⁴ (29 %) et plus de 4 300 entre la Moselle et le Bas-Rhin (13 %) ;

- ◊ le **tropisme littoral**, qui se manifeste souvent plus par l'importance du déficit migratoire de la Moselle que par l'importance des volumes d'échange (exemple du Var, de l'Hérault ou de l'ensemble des départements du Golfe de Gascogne).

III Flux migratoires résidentiels 2022 entre la Moselle et les autres départements français



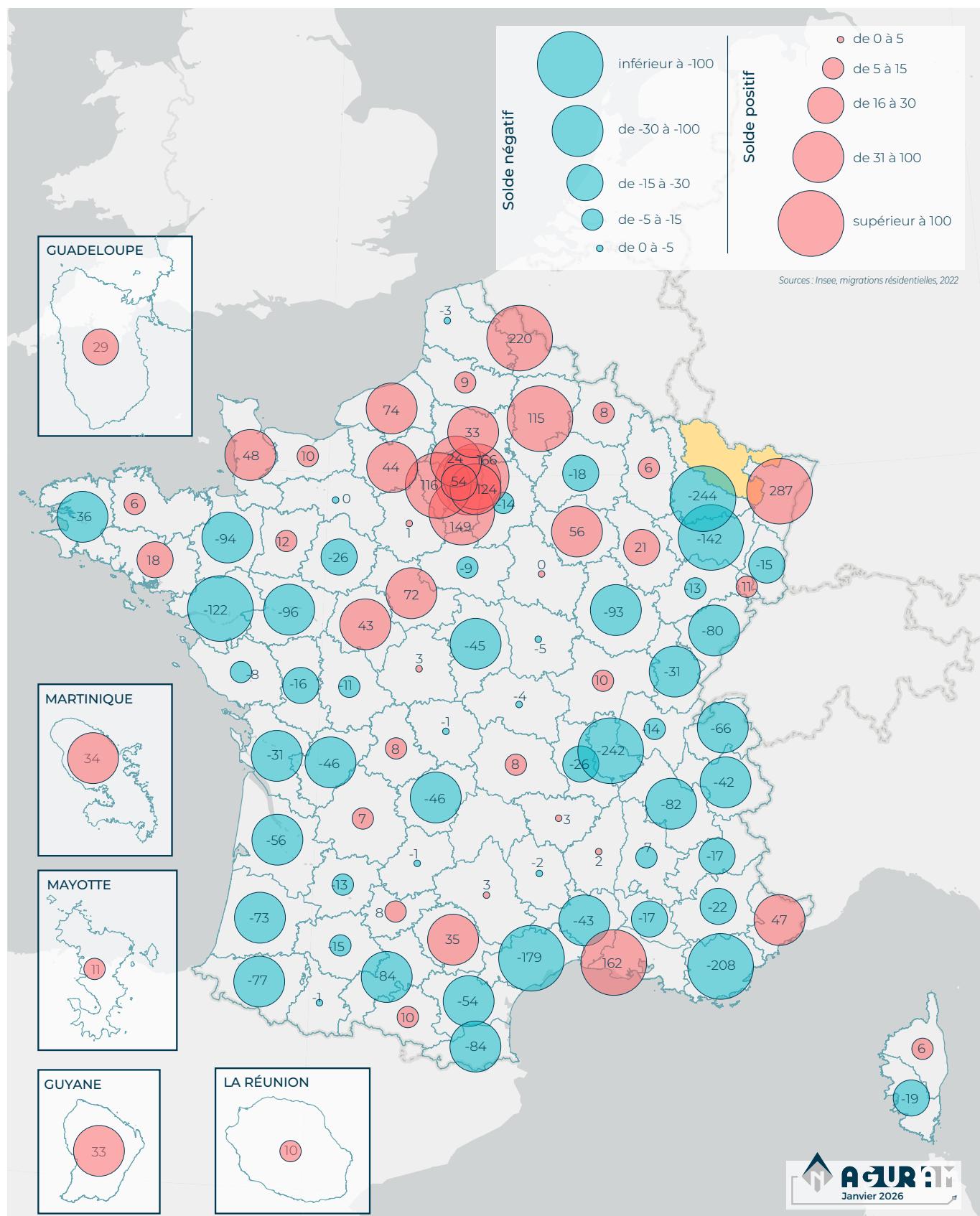
À l'échelle départementale, il est aussi possible d'observer que **les territoires structurés par une métropole restent les plus attractifs** pour les mosellans. Le solde des migrations résidentielles est ainsi très négatif avec le Rhône (-240 personnes, Lyon), le Var (-210, Toulon), l'Hérault (-180, Montpellier), la Haute-Garonne (-85, Toulouse).

Hors de la liste des 20 départements qui génèrent les échanges les plus volumineux avec la Moselle, notons encore l'attractivité de la Loire-Atlantique (-120), de l'Île-et-Vilaine (-95) et du Maine-et-Loire (-95), structurés par les agglomérations de Nantes, Rennes et Angers.

La Moselle a cependant un solde migratoire positif, avec des territoires métropolitains importants : l'ensemble de l'agglomération parisienne, le Nord (Lille) ou les Bouches-du-Rhône (Marseille). Le cas du Bas-Rhin (Strasbourg) est particulier, du fait de la proximité et de bassins de vie interdépartementaux. Si la Moselle est bénéficiaire dans le total des échanges (290 personnes), le solde est négatif avec l'Eurométropole de Strasbourg (-260).

⁴ Pour mémoire : lieu de résidence différent par rapport au 1^{er} janvier 2021

III Solde 2022 des flux migratoires résidentiels entre la Moselle et les autres départements français (source : IGN, Insee, migrations résidentielles, 2022)



DES GAINS CONCENTRÉS CHEZ LES FAMILLES AVEC ENFANTS ET LES ACTIFS

Le portrait-type des personnes et ménages qui quittent la Moselle ou y arrivent depuis un autre département français ne réserve pas de surprise : une majorité d'actifs (65 % dans les 2 cas), ayant entre 20 et 24 ans (33 %) ou entre 25 et 39 ans (20 %), vivant en couple (55 %) et/ou avec des enfants à charge dans 39 % des cas.

Face à ce profil « lambda », l'observation des différences entre les « mobiles » et les personnes n'ayant pas changé de département est plus informative. En effet, la population mobile se distingue :

- ♦ par sa jeunesse, avec une forte sur-représentation des 25-39 ans (33 % des mobiles, contre 19 % de

la population « en place » et, surtout des 15-24 ans (30 % contre 9 %) et une faible mobilité des retraités (7 % des mobiles contre 22 % des mosellans) et des plus de 60 ans (8 % contre 28 %).

- ♦ par une forte surreprésentation des personnes seules (27 % contre 16 %), des étudiants (9 % contre 1 %) et, plus discrètement, des inactifs (15 % contre 10 %).

Les étudiants et jeunes actifs seuls ou les enfants (inactifs) et leurs parents de moins de 40 ans sont donc surreprésentés.

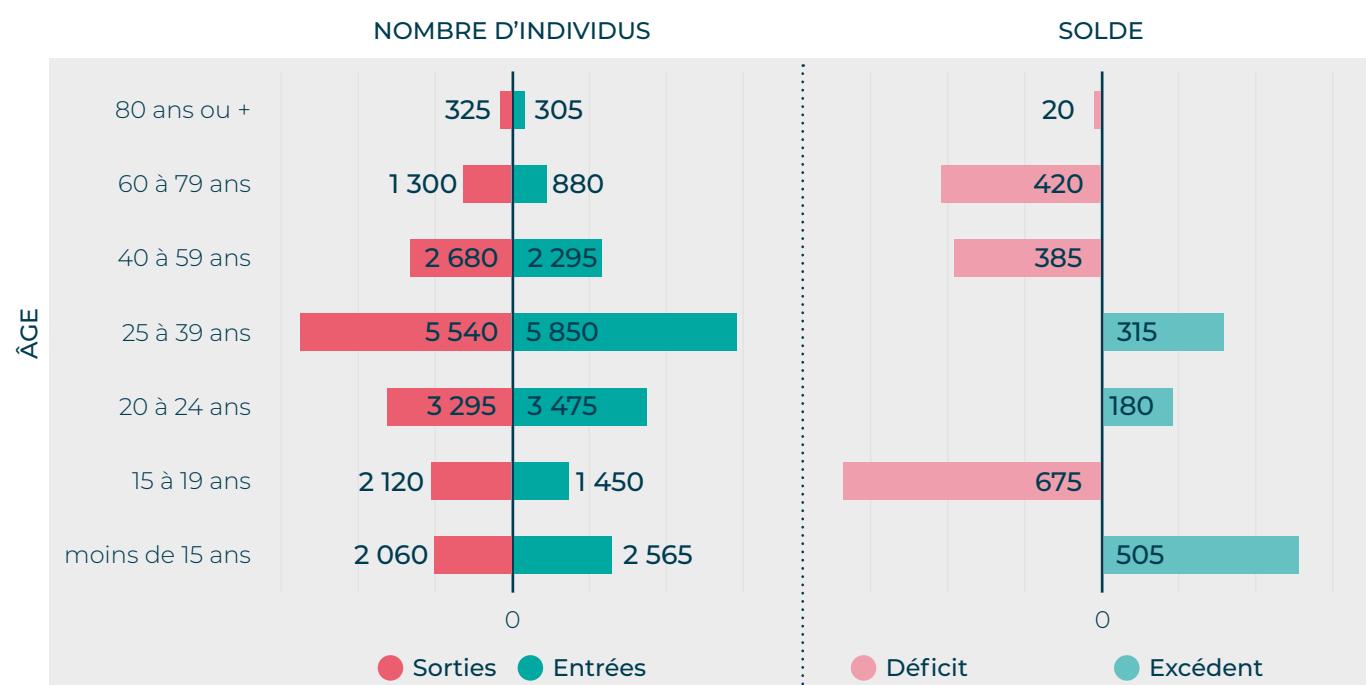
	La Moselle est déficitaire	La Moselle est excédentaire pour
Âge	les moins de 15 ans (+505) les 20-39 ans (+495)	les moins de 15 ans (+505) les 20-39 ans (+495)
Situation familiale	les couples sans enfants (-795) les personnes seules (-555)	les couples avec enfants (+750) les familles monoparentales (+300)
Activités	les étudiants (-935) les retraités (-300)	les actifs (+505) les inactifs/sans emploi (+140)

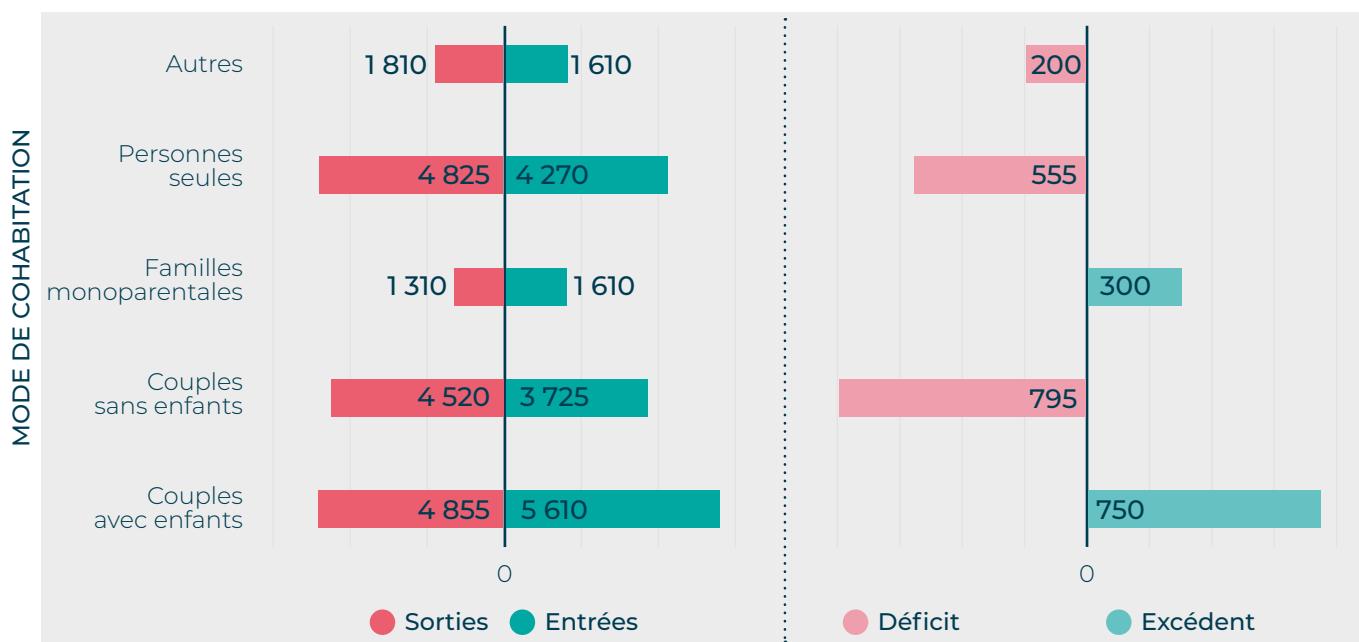
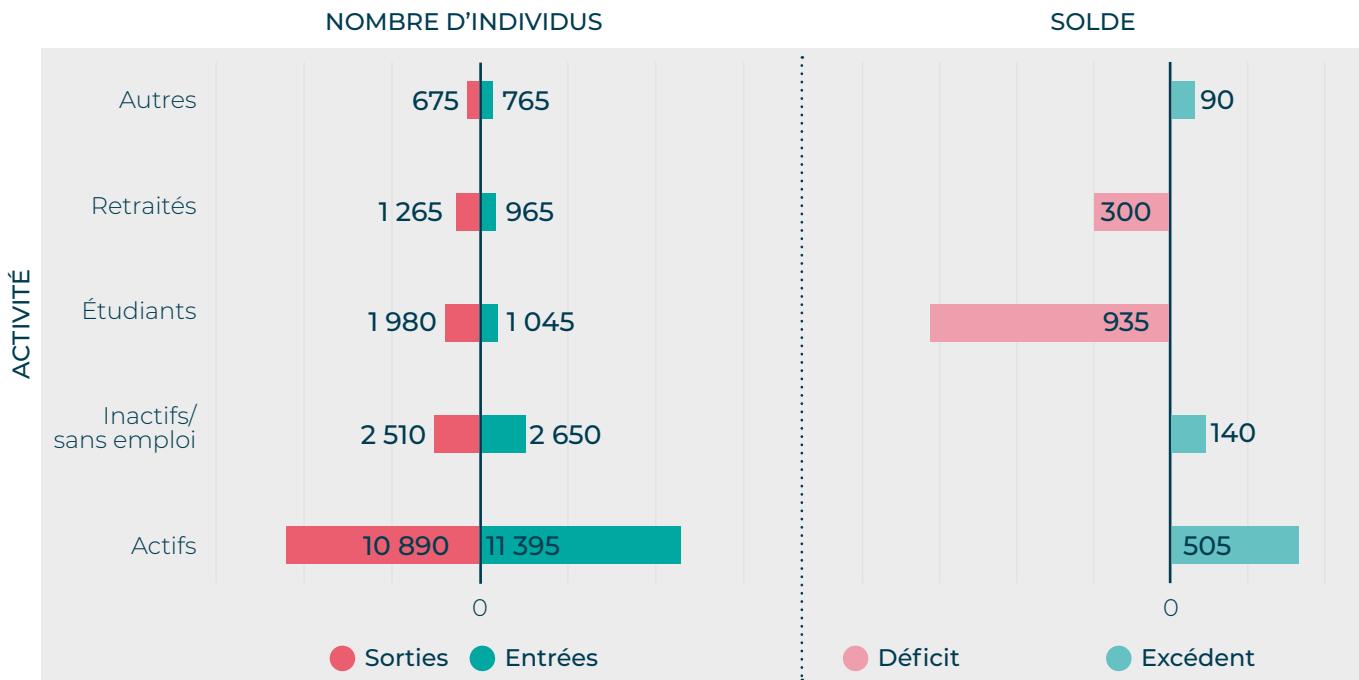
Entrants et sortants présentent par ailleurs des différences qui peuvent entraîner des conséquences sur la démographie mosellane, voire sur son économie :

◊ Par choix ou par opportunité, certaines étapes de la vie des individus et ménages amènent des décisions défavorables à la démographie mosellane : poursuite d'études (étudiants, personnes seules), opportunités de carrière hors du territoire (actifs de 40 ans à 59 ans avec enfants), etc.

- ◊ La retraite est aussi un moment propice aux déménagements : les retraités sont également plus nombreux à quitter la Moselle qu'à s'y installer (-301 personnes).
- ◊ En revanche, le solde des migrations résidentielles est positif pour les actifs (+503 personnes), les 20 à 39 ans (+495) et les enfants de moins de 15 ans (+507) : un profil de jeune ménage.

III Moselle : solde des migrations résidentielles par âge, type d'activité et mode de cohabitation (source : migrations résidentielles, 2022)





LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES : UN IMPACT GLOBAL LIMITÉ À L'ÉCHELLE MOSELLANE

98 % de la population était déjà en Moselle l'année précédente

Les flux présentés dans cette publication peuvent laisser entendre que la Moselle est en proie à d'importants mouvements de population. Pourtant, en 2022, sur 1 000 personnes résidant en Moselle :

- ◊ 911 sont restées dans le même logement ;
- ◊ 26 ont déménagé dans la même commune ;
- ◊ 42 ont changé de commune en Moselle ;
- ◊ 9 viennent d'un autre département du Grand Est ;
- ◊ 7 viennent d'une autre région ;
- ◊ 5 sont arrivées de l'étranger (3 de l'Union Européenne et 2 hors Union Européenne).

Les migrations résidentielles qui concernent la Moselle sont aux ¾ internes au département (76 %).

INTERCOMMUNALITÉS MOSELLANES : DES DYNAMIQUES MIGRATOIRES DIFFÉRENCIÉES

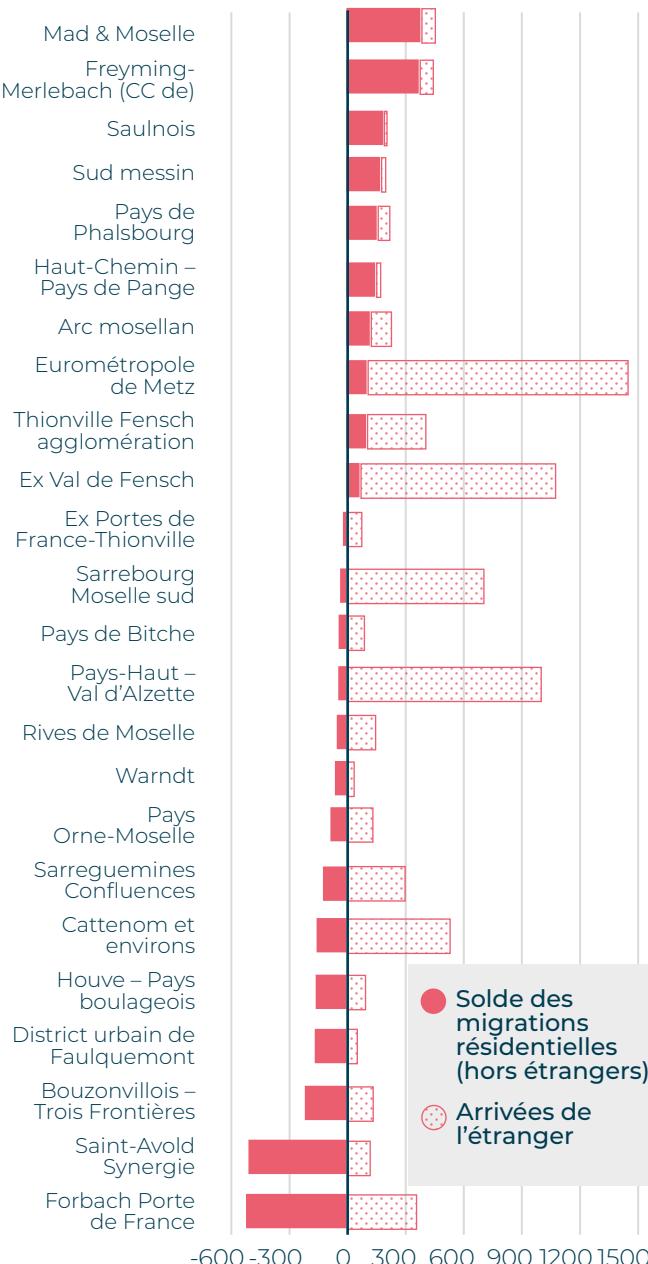
QUEL SOLDE GLOBAL DES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES POUR LES TERRITOIRES MOSELLANS ?

Pour mémoire, les données Insee relatives aux migrations résidentielles ne renseignent pas sur les sorties du territoire national. Il est donc impossible d'indiquer, pour chaque EPCI mosellan, un solde des migrations résidentielles complet. Il est cependant possible de distinguer pour chacun :

- ◊ le solde entrées/sorties entre EPCI mosellans, résultat de dynamiques locales ;

- ◊ le solde entrées/sorties entre les EPCI mosellans et le reste de la France, résultat d'une attractivité considérée à l'échelle nationale ;
- ◊ les entrées en provenance de l'étranger, reflet d'une attractivité internationale ?

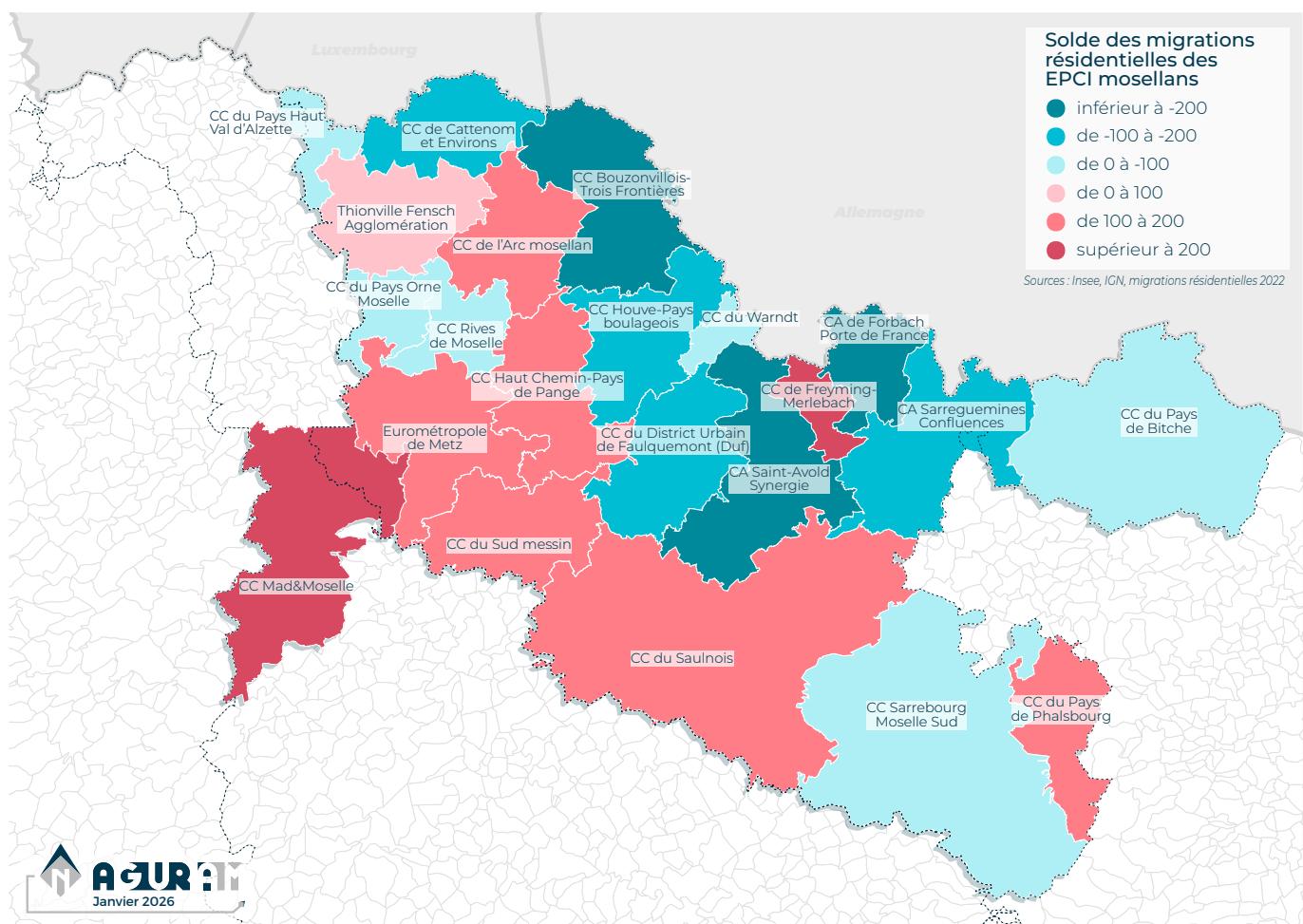
III Solde migratoire des EPCI mosellans (source : Insee, migrations résidentielles, 2022)



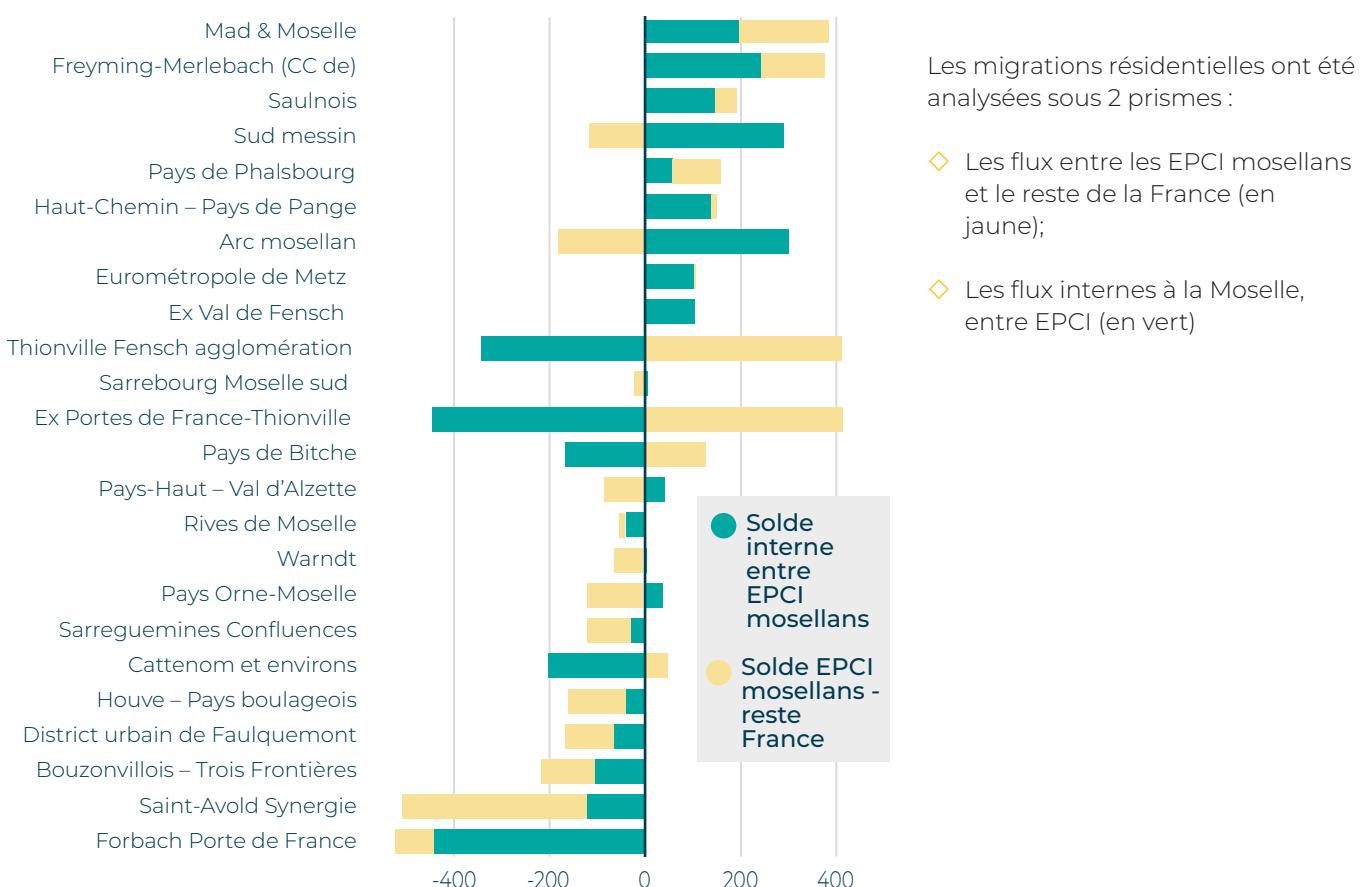
Dès lors, et en partant du principe que le solde migratoire de la Moselle vis-à-vis de l'étranger est positif, il est possible de constater que :

- ◊ **Certains EPCI ont un solde national « Moselle + France » positif, souvent renforcé par leur attractivité internationale.**
Ils sont situés principalement à l'ouest du département (Haut-Chemin – Pays de Pange, Mad & Moselle, Sud messin et Arc mosellan), mais pas seulement, puisque Freyning-Merlebach, Pays de Phalsbourg et Saulnois entrent dans cette catégorie. Pour les 2 principales agglomérations mosellanes que constituent l'Eurométropole de Metz et Thionville Fensch agglomération (avec des différences notables entre les anciens EPCI de Portes de France – Thionville et du Val de Fensch), le volume des entrées depuis l'étranger est important.
- ◊ **Certains territoires présentent un solde national « Moselle + France » négatif, mais affichent un volume d'entrées en provenance de l'étranger très important :**
 - ◆ Nord du sillon mosellan : Pays-Haut – Val d'Alzette, Cattenom et environs, Bouzonvillois – Trois Frontières, Pays Orne-Moselle, Rives de Moselle ;
 - ◆ Zone frontalière allemande : Forbach Porte de France, Sarreguemines Confluences et Pays de Bitche.

III Solde des migrations résidentielles des EPCI mosellans, hors arrivées depuis l'étranger (source : migrations résidentielles, 2022)



III Soldes migratoires internes et externes des EPCI mosellans (source : migrations résidentielles, 2022)



4 GRANDS PROFILS TERRITORIAUX

Cette distinction de flux permet de catégoriser les EPCI mosellans selon leur type d'attractivité : locale ou plus large. Mais il faut garder en tête que même lorsqu'il s'agit de flux importants hors Moselle, les échanges restent malgré tout très locaux (cf encadré). À cela s'ajoutent les échanges avec l'étranger, dont le solde est difficilement quantifiable.

La combinaison des soldes internes (entre EPCI mosellans) et externes (avec le reste de la France, hors arrivées de l'étranger) permet de distinguer **4 grands profils territoriaux**. Ces catégories apportent une première lecture des mobilités résidentielles, mais leur portée explicative reste limitée. En effet, elles regroupent parfois des EPCI aux profils très contrastés et peu comparables : ruraux ou urbains, attractifs ou en difficulté, en croissance démographique ou au contraire en repli.

LES INTERCOMMUNALITÉS «++» : ATTRACTIVES EN INTERNE COMME EN EXTERNE (6 EPCI) ////////////////

Ces territoires gagnent des habitants à la fois depuis d'autres EPCI mosellans et depuis d'autres départements français. Ils cumulent donc une double attractivité, locale et extra-départementale.

Les EPCI concernés sont Mad & Moselle (+380), Freyming-Merlebach (+375), Saulnois (190), Pays de Phalsbourg (+155), Haut-Chemin – Pays de Pange (+150), ainsi que les 2 principales agglomérations mosellanes : l'Eurométropole de Metz (+105) et Thionville Fensch agglomération (+70).

Parmi eux, certains EPCI bénéficient de leur attractivité résidentielle pour des métropoles (Nancy, Metz, Strasbourg), voire des bassins de population plus restreints mais à dominante urbaine (Pont-à-Mousson).

LES INTERCOMMUNALITÉS «+-» : ATTRACTIVES EN INTERNE MAIS DÉFICITAIRES EN EXTERNE (7 EPCI) //////////////

Ces intercommunalités attirent des habitants à l'échelle de la Moselle, mais en perdent vers d'autres départements. Leur attractivité locale compense plus ou moins une fuite vers l'extérieur, souvent en direction du Bas-Rhin ou de la Meurthe-et-Moselle.

◆ 3 EPCI présentent un solde positif : Sud messin (+175), Arc mosellan (+120) et ex-Val de Fensch (+100). Leur attractivité interne parvient à compenser leurs pertes vers le reste de la France. Ces territoires bénéficient souvent d'un marché du logement comparativement plus attractif que leurs voisins (ex-Val de Fensch - composante de l'actuelle Thionville Fensch agglomération plus attractive que l'ex-Portes de France – Thionville, idem pour l'Arc mosellan par rapport à Cattenom et environs, puis pour Sud messin par rapport à l'Eurométropole de Metz)

◆ 4 EPCI ont un solde global négatif : Sarrebourg Moselle Sud (-20), Pays-Haut – Val d'Alzette (-40), Warndt (-60), Pays Orne-Moselle (-85). Leurs gains internes sont insuffisants face aux départs externes. Cependant, ces 2 derniers présentent un volume important d'arrivée depuis l'étranger.

LES INTERCOMMUNALITÉS «-+» : DÉFICIT INTERNE, ATTRACTIVITÉ EXTERNE (3 EPCI) ////////////////

Ces territoires perdent des habitants au profit d'autres EPCI mosellans, mais en gagnent depuis le reste de la France. Ils sont donc attractifs à l'échelle nationale mais concurrencés localement.

Il s'agit de : ex Portes de France – Thionville - composante de l'actuelle Thionville Fensch agglomération (-30), Pays de Bitche (-40) et Cattenom et environs (-155).

LES INTERCOMMUNALITÉS «--» : EN DÉFICIT INTERNE ET EXTERNE (7 EPCI) ////////////////

Ces intercommunalités subissent une double perte démographique, à la fois interne et externe.

Cette catégorie regroupe : Rives de Moselle (-50), Sarreguemines Confluences (-120), Houve – Pays boulageois (-160), District urbain de Faulquemont (-165), Bouzonvillois-Trois Frontières (-215), Saint-Avold Synergie (-505), Forbach Porte de France (-520). Ces pertes sont comblées, pour certaines, par les migrations en provenance de l'étranger.



Les principaux flux d'échanges entre les EPCI de Moselle et des EPCI proches en Meurthe-et-Moselle ou dans le Bas-Rhin représentent plus du ¼ des migrations entre la Moselle et le reste de la France

Les dynamiques de migrations résidentielles entre la Moselle et les départements voisins mettent en évidence des flux de proximité particulièrement structurants à l'échelle territoriale.

Les flux sont importants entre les plus grandes agglomérations :

- ◊ Eurométropole de Metz ↔ Métropole du Grand Nancy : 1 615 personnes (+145 d'excédent pour l'EMM) ;
 - ◊ Eurométropole de Metz ↔ Eurométropole de Strasbourg : 510 personnes (-20) ;
 - ◊ Thionville Fensch agglomération ↔ Métropole du Grand Nancy : 510 personnes (-20) ;

Au-delà, c'est plutôt à l'échelle de bassins interdépartementaux locaux qu'ils ont de l'importance, par exemple :

- ◆ Dans le nord de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle, on constate des flux importants entre certains EPCI, mais le plus souvent à la défaveur de la Moselle. À titre d'exemples :
 - ◆ Entre Orne-Lorraine Confluence et Pays Orne-Moselle, Thionville Fensch agglomération, et

Rives de Moselle, soit les EPCI mosellans les plus proches, aux marchés immobiliers moins accessibles ;

- ◆ Entre Pays-Haut – Val d'Alzette et les EPCI limitrophes de l'agglomération de Longwy et Cœur du Pays-Haut.

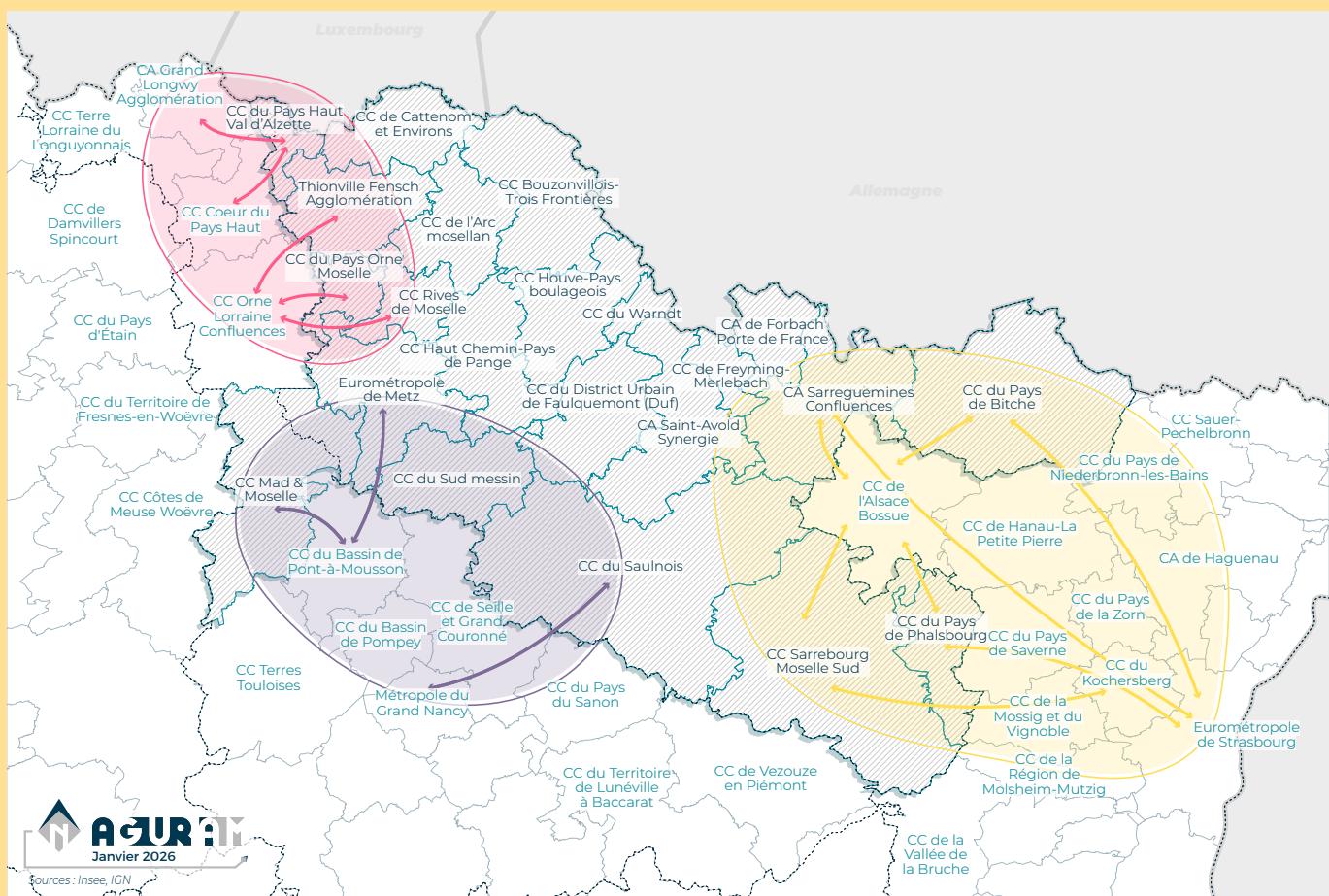
Le sud de la Meurthe-et-Moselle présente également des échanges importants avec les territoires mosellans voisins. De manière non exhaustive, on note des flux importants :

 - ◆ Entre Le Bassin de Pont-à-Mousson et l'Eurométropole de Metz (déficitaire) et Mad & Moselle (excédentaire) ;
 - ◆ Entre la Métropole du Grand Nancy avec le Saulnois.

La CC de l'Alsace Bossue, constitue un territoire attractif pour les mosellans. Les échanges avec les EPCI mosellans les plus proches sont importants (Sarreguemines Confluences, Pays de Bitche, Pays Sarrebourg Moselle Sud, de Phalsbourg), mais tous déficitaires côté mosellan.

Ces mêmes territoires échangent beaucoup avec l'Eurométropole de Strasbourg et le solde des échanges est positif pour Sarrebourg Moselle sud et le Pays de Phalsbourg.

III Principaux flux interdépartementaux de proximité (source : IGN, Insee)



MIGRATIONS ENTRE EPCI MOSELLANS : DE GRANDS TERRITOIRES AUX ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES

DES MIGRATIONS STRUCTURÉES PAR LA PROXIMITÉ

Les grandes polarités urbaines ont, logiquement, un poids important dans les déménagements entre EPCI mosellans : 6 déménagements entre EPCI mosellans sur 10 concernent l'Eurométropole de Metz (17 %), Thionville Fensch agglomération (12 %) ou la Moselle-Est (30 %) en origine ou destination (12 %).

Au-delà, **les déménagements « de proximité », entre EPCI voisins ou proches, sont les plus nombreux** : en 2022, les 3/4 des échanges entre EPCI mosellans (72 %) se sont produits au sein du Sillon mosellan ou en Moselle Est. Les **13 flux d'échanges** entre EPCI, tous supérieurs à 400, reflètent bien cette géographie.

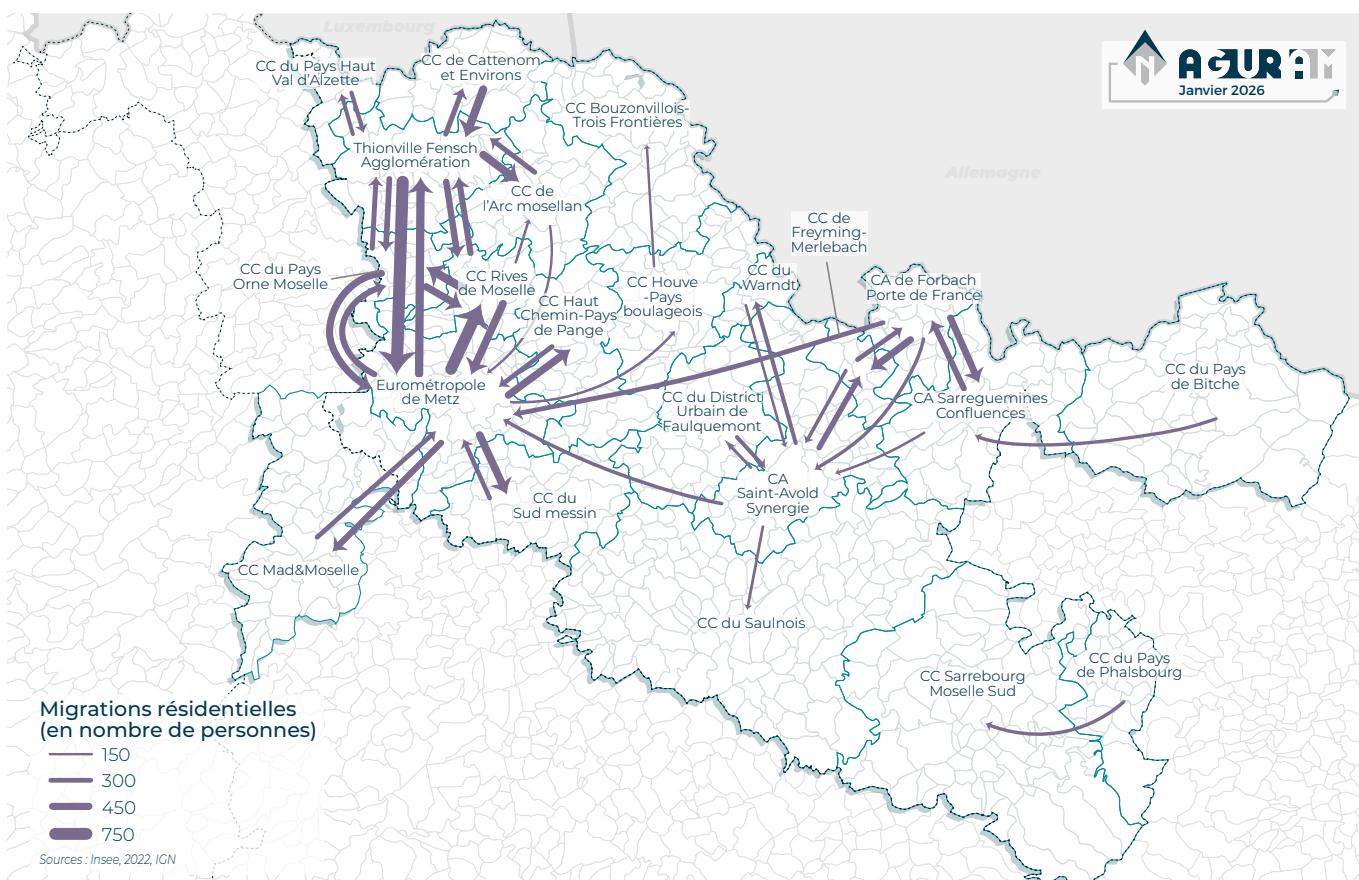
III Principaux flux des migrations résidentielles entre EPCI mosellans

(source : Insee, migrations résidentielles, 2022)

EPCI d'origine		EPCI d'arrivée
Thionville-Fensch agglomération	750	Eurométropole de Metz
Eurométropole de Metz	710	Rives de Moselle
Rives de Moselle	530	Pays Orne-Moselle
Eurométropole de Metz	520	Thionville-Fensch agglomération
Cattenom et environs	510	Thionville-Fensch agglomération
Thionville-Fensch agglomération	500	Arc mosellan
Rives de Moselle	480	Eurométropole de Metz
Eurométropole de Metz	480	Sud messin
Eurométropole de Metz	460	Haut-Chemin – Pays de Pange
Pays Orne-Moselle	440	Eurométropole de Metz
Forbach Porte de France	440	Freyming-Merlebach
Forbach Porte de France	430	Sarreguemines Confluences
Pays Orne-Moselle	420	Rives de Moselle

III Principaux flux orientés des migrations résidentielles entre EPCI mosellans

(source : Insee, migrations résidentielles, 2022)



DES ÉCHANGES DÉSÉQUILIBRÉS ENTRE GRANDS TERRITOIRES ET EPCI MOSELLANS

L'analyse de ces échanges est réalisée par grands territoires mosellans :

- ◊ **L'Eurométropole de Metz et sa couronne :** Métropole de Metz, Rives de Moselle, Pays Orne-Moselle, Haut Chemin - Pays de Pange, Sud messin, Mad & Moselle
- ◊ **La Moselle-est :** District Urbain de Faulquemont, Forbach Porte de France, Freyming-Merlebach, Houve-Pays boulageois, Pays de Bitche, Saint-Avold Synergie, Sarreguemines Confluences et Warndt
- ◊ **L'Espace nord-mosellan :** Thionville Fensch agglomération, Cattenom et environs, Bouzonvillois-Trois Frontières, Pays Haut Val d'Alzette et l'Arc Mosellan
- ◊ **La Moselle-sud :** Sarrebourg Moselle sud, Pays de Phalsbourg, Saulnois

Le détail des flux entre EPCI se situe en annexe en fin du document.

Les EPCI de Moselle-est sont déficitaires avec tous les autres grands territoires mosellans.

Les EPCI de Moselle-est sont déficitaires ou à l'équilibre pour les migrations internes au département, sauf Freyming-Merlebach qui présente un solde positif.

Les flux internes à ce territoire sont importants, puisque plus de 5 000 personnes ont « migré » au sein de cet espace entre le 1^{er} janvier 2021 et le 1^{er} janvier 2022.

Espace nord mosellan : une attraction limitée pour un territoire en déficit avec la métropole de Metz et le sud du sillon.

Au-delà de son attraction sur la Moselle-Est, le nord mosellan frontalier se distingue, *a contrario*, par un déficit global vis-à-vis de l'Eurométropole de Metz

(-365 personnes). Thionville-Fensch agglomération est également en léger déficit avec Pays Orne-Moselle (-45) et Rives-de-Moselle (-20). Une explication réside probablement dans le difficile accès à l'immobilier lié à la proximité luxembourgeoise, comme déjà mentionné. Ce territoire est également légèrement déficitaire vis-à-vis de la Moselle-sud.

Au sein même du territoire, on constate certaines nuances :

- ◊ Des EPCI au déficit marqué avec le reste de la Moselle, comme Thionville-Fensch agglomération⁵, Cattenom et environs et le Bouzonvillois-Trois Frontières.
- ◊ À l'opposé, Le Pays-Haut – Val d'Alzette est légèrement excédentaire et l'Arc mosellan est l'EPCI le plus excédentaire de Moselle.

Les échanges sont globalement plus importants entre les EPCI qui composent cet espace, puis avec l'Eurométropole de Metz et sa couronne.

L'Eurométropole de Metz et les EPCI de sa « périphérie métropolitaine » : un grand territoire excédentaire, excepté avec les EPCI du sud rural.

Au-delà des importantes migrations internes à cet espace, favorable à la périphérie aux dépens de la métropole, ce grand territoire est globalement attractif pour l'est mosellan et le nord mosellan frontalier. À contrario, cet espace est déficitaire avec les 3 EPCI du territoire de la Moselle-sud mosellan et la Houve – Pays boulageois, quoique les flux soient modestes.

Dans cet espace, l'Eurométropole de Metz et sa couronne présentent des soldes positifs avec le reste du département. Seul Rives de Moselle a un solde légèrement négatif avec le reste de la Moselle.

Tous les EPCI du Sud mosellan rural ont un solde positif :

Sarrebourg Moselle sud, Pays de Phalsbourg et le Saulnois.

⁵ À l'inverse des migrations entre la Moselle et les autres départements, c'est ici Portes de France – Thionville (-440 personnes) qui creuse le déficit (Val de Fensch : +100).

III Migrations résidentielles 2022 entre grands territoires mosellans

(source : Insee, migrations résidentielles, 2022)

Résidence actuelle*	Résidence antérieure			
	Moselle-est	Moselle-sud	Eurométropole de Metz et sa couronne	Espace nord-mosellan
Moselle-est	5 095	315	1 050	410
Moselle-sud	470	525	335	65
Eurométropole de Metz et sa couronne	1 345	335	3 630	2 410
Espace nord-mosellan	565	25	1 990	3 085

Lecture :

470 habitants recensés le 1^{er} janvier 2022 en Moselle-sud habitaient en Moselle-est le 1^{er} janvier 2021.

III Solde des migrations résidentielles 2022 entre grands territoires mosellans

(source : Insee, migrations résidentielles, 2022)

Résidence actuelle*	Résidence antérieure			
	Moselle-est	Moselle-sud	Eurométropole de Metz et sa couronne	Espace nord-mosellan
*Déficit ou excédent vis-à-vis du territoire antérieur				
Moselle-est	0	- 160	- 300	- 155
Moselle-sud	160	0	5	40
Eurométropole de Metz et sa couronne	300	- 5	0	420
Espace nord-mosellan	155	- 40	- 420	0

Lecture :

Les migrations entre l'espace nord mosellan et la métropole messine et sa couronne se soldent en 2022 par un déficit de 420 personnes pour l'espace nord-mosellan, et un excédent du 420 personnes pour la métropole messine et sa couronne.

QUELLE IMPORTANCE DES MIGRATIONS PAR RAPPORT À LA POPULATION DES TERRITOIRES ?

Au-delà du flux, l'importance des migrations résidentielles peut aussi s'appréhender en fonction du poids des personnes récemment arrivées ou parties par rapport à une population de référence.

Concernant les déménagements en France*, les situations sont très variables.

- ◊ Mad & Moselle est l'EPCI qui connaît les flux les plus importants au regard de sa population : 6,8 % de sa population présente en 2022 n'habitaient pas le territoire au 1^{er} janvier 2021, tandis que 4,8 % de la population présente au 1^{er} janvier 2021 n'y habitaient plus en 2022.
- ◊ Forbach Porte de France est l'EPCI qui connaît les entrées/sorties les moins nombreuses au regard de sa population : 2,2 % de la population de Forbach Porte de France présente en 2022 n'habitaient pas le territoire au 1^{er} janvier 2021, tandis que 2,8 % de la population présente au 1^{er} janvier 2021 n'y habitaient plus en 2022.

Les territoires attractifs, du point de vue des migrations résidentielles (solde des migrations positif), sont aussi ceux dont la population est la plus mobile (poids important du flux dans la population), tandis que manque d'attractivité rime souvent avec faible mobilité relative de la population (faible poids du flux dans la population).

Une explication – parmi d'autres – réside peut-être dans une combinaison accessibilité au logement/marché du travail/offre et condition des mobilités domicile-travail :

- ◊ la fluidité des marchés et la différence des prix de l'immobilier entre territoires de départ et d'arrivée sont susceptibles de constituer un frein aux migrations résidentielles ;
- ◊ trouver un emploi sur le Sillon ou au Luxembourg ne se traduit donc pas toujours, pour des personnes résidant ailleurs en Moselle (ou dans le nord lorrain), par un déménagement, mais plutôt par un allongement des déplacements domicile-travail.

Ces conclusions doivent cependant être relativisées, puisqu'elles ne prennent pas en compte les flux internes/externes avec l'étranger. Or, certains territoires sont sans doute très attractifs sous cet angle complémentaire.

III Part des migrations résidentielles entrantes et sortantes par rapport à la population de référence (source : migrations résidentielles, 2022)

	Part des entrants	Part des sortants
Arc mosellan	3,8 %	3,5 %
Bouzonvillois – Trois Frontières	3,1 %	4,0 %
Cattenom et environs	4,5 %	5,1 %
District urbain de Faulquemont	3,3 %	3,9 %
Eurométropole de Metz	4,6 %	4,5 %
Forbach Porte de France	2,2 %	2,8 %
Freyming-Merlebach (CC)	4,5 %	3,3 %
Haut-Chemin – Pays de Pange	4,8 %	4,0 %
Houve – Pays boulageois	3,7 %	4,4 %
Mad & Moselle	6,8 %	4,8 %
Pays de Bitche	2,7 %	2,8 %
Pays de Phalsbourg	4,7 %	3,8 %
Pays-Haut – Val d'Alzette	3,5 %	3,6 %
Pays Orne-Moselle	4,1 %	4,3 %
Rives de Moselle	5,0 %	5,0 %
Saint-Avold Synergie	3,5 %	4,4 %
Sarrebourg Moselle sud	3,0 %	3,1 %
Sarreguemines Confluences	3,0 %	3,2 %
Saulnois	4,5 %	3,8 %
Sud messin	5,9 %	4,9 %
Thionville Fensch agglomération	4,2 %	4,2 %
Warndt	3,7 %	4,0 %
Portes de France-Thionville	4,8 %	4,8 %
Val de Fensch	3,5 %	3,4 %

*La question du poids des arrivées depuis l'étranger est traitée par ailleurs, et n'est pas reprise ici (sorties inconnues).

UNE ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE POUR L'EUROMÉTROPOLE ET LA FRONTIÈRE LUXEMBOURGEOISE

En 2022, 5 775 personnes recensées en Moselle résidaient à l'étranger au 1^{er} janvier 2021. Le nombre de « sorties » du département n'est pas connu, mais l'analyse des migrations résidentielles, hors arrivées depuis l'étranger, met en lumière des dynamiques locales contrastées.

Certains territoires, comme l'Eurométropole de Metz ou les EPCI proches du Luxembourg, affichent **un solde migratoire globalement positif malgré un déficit vis-à-vis du reste de la France**. Cette tendance s'explique par un nombre d'arrivées depuis l'étranger plus élevé que les départs vers l'étranger et compense ainsi les pertes internes. En somme, **ce sont les migrations internationales qui soutiennent la croissance démographique de la Moselle**.

L'Eurométropole de Metz constitue la première destination des nouveaux arrivants venus de l'étranger, totalisant 1 341 entrées en 2022, soit 23 % du total départemental pour 21 % de la population mosellane. Trois autres EPCI se distinguent par leur attractivité :

- ◊ Thionville Fensch Agglomération (1 004 entrées, 17 % des arrivées);
- ◊ le Pays-Haut – Val d'Alzette (998 entrées, 17 %);
- ◊ Cattenom et environs (528 entrées, 9 %).

Ces territoires, **proches du Luxembourg**, voient l'impact des migrations internationales se refléter plus fortement dans leur population recensée, bien plus que la moyenne départementale : le poids des entrées depuis l'étranger dans la population recensée y sont les plus élevés du département.

Cette situation **se distingue nettement de celle des EPCI frontaliers de l'Allemagne** : malgré leur poids démographique (30 % de la population mosellane), ils ne concentrent que 20 % des entrées depuis l'étranger, avec un ratio globalement inférieur à la moyenne (0,4 % contre 0,5 %). La frontière luxembourgeoise exerce donc une influence déterminante sur la dynamique migratoire du département.

Un effet frontière à nuancer

Si l'« effet frontière » semble jouer à plein sur les migrations en provenance de l'étranger, l'analyse des migrations internes (Moselle/Moselle et Moselle/France) permet aussi de le nuancer.

Les EPCI périurbains demeurent attractifs pour les habitants de Metz et Thionville, signe que le mouvement d'installation vers des territoires moins denses se poursuit encore, même s'il ralentit.

En revanche, les EPCI situés au plus près du Luxembourg se révèlent paradoxalement peu attractifs pour les autres territoires mosellans : le coût élevé du logement y pousse certaines populations à se relocaliser vers des zones plus abordables. Une relégation des populations les plus modestes vers des territoires plus abordables est en cours, comme cela a déjà été constaté.

Ainsi, si Metz, Thionville et les territoires frontaliers du Luxembourg affichent des soldes migratoires très positifs, c'est avant tout grâce à leur capacité à attirer des populations venues de l'étranger. Ces grands pôles frontaliers jouent un rôle de **portes d'entrée internationales** et continuent d'alimenter la croissance démographique des espaces mosellans voisins, confirmant la polarisation de la croissance démographique autour des axes frontaliers et urbains.

LA PROXIMITÉ DES EMPLOIS LUXEMBOURGEOIS, FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE INTERNATIONALE POUR LA MOSELLE

En complément de l'analyse des données Insee, une exploitation des données luxembourgeoises IGSS permet de confirmer l'existence d'un lien entre la dynamique de l'emploi frontalier au Luxembourg et l'attractivité résidentielle internationale du nord mosellan.

Ainsi, les données IGSS (2025) indiquent que 9 000 ressortissants étrangers résidaient en France et travaillaient au Luxembourg en 2015 et 24 000 en 2025. Une croissance de 170 %, contre 35 % pour les seuls frontaliers français (74 000 frontaliers en 2015, 100 000 en 2025).

En 2025, les résidents étrangers représentaient 19 % des frontaliers lorrains (11 % en 2015).

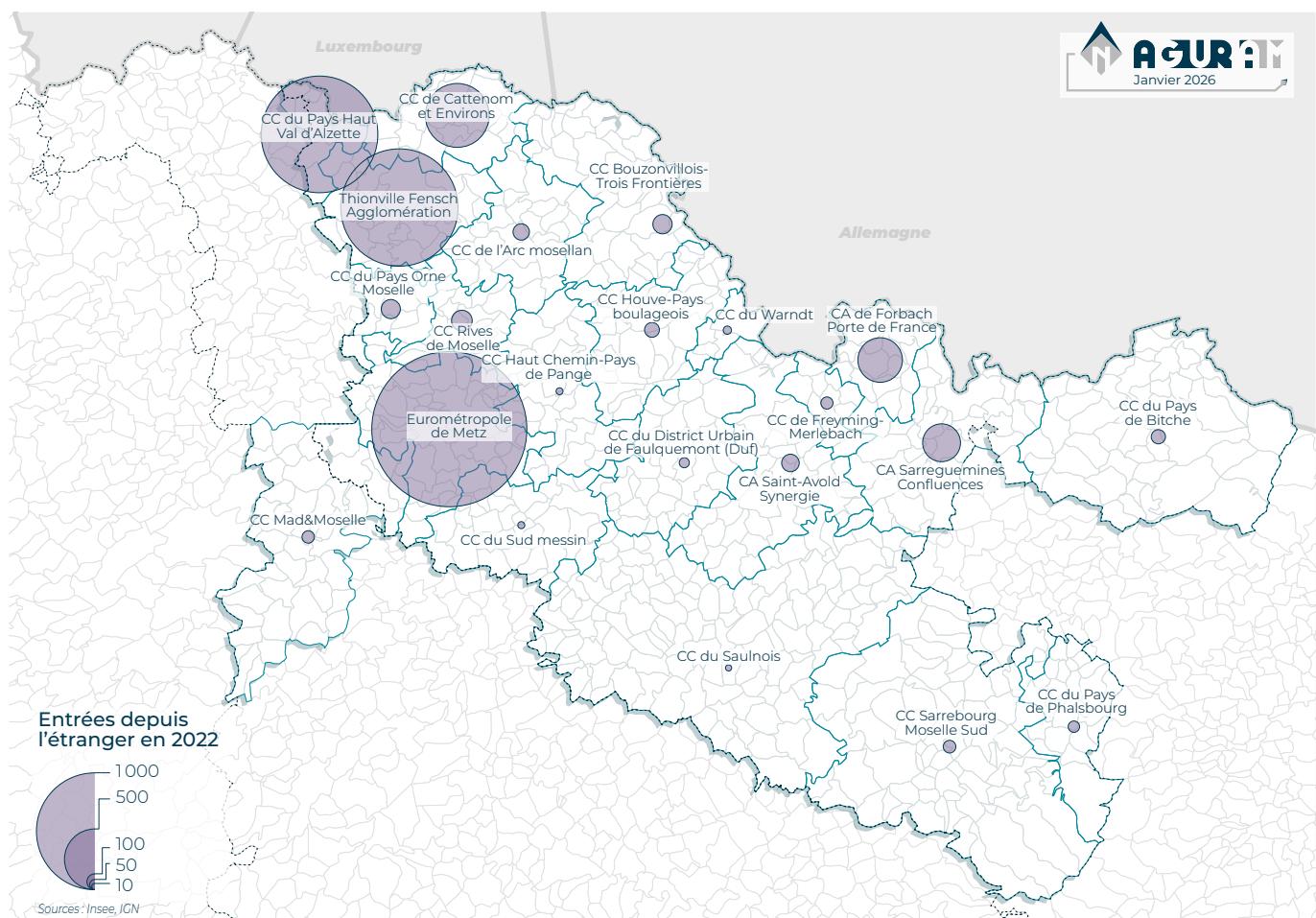
En 2025, les nationalités les plus représentées parmi les frontaliers résidant en Lorraine sont les Portugais (8 900), les Luxembourgeois (5 300), les Italiens (2 150), les Belges (1 800) ou encore les Espagnols (1 100), etc. Les Marocains constituent la 1^{re} nationalité hors UE (310 frontaliers).

III Migrations résidentielles 2022 depuis l'étranger vers les EPCI de Moselle⁶

(source : Insee)

	Entrées depuis l'étranger	Entrée 2022 / population 2022	% des entrées en Moselle	% de l'EPCI dans la pop. de la Moselle
Arc mosellan	105	0,3 %	1,8 %	3,3 %
Bouzonvillois – Trois Frontières	130	0,5 %	2,3 %	2,3 %
Cattenom et environs	530	1,9 %	9,2 %	2,6 %
District urbain de Faulquemont	50	0,2 %	0,8 %	2,2 %
Eurométropole de Metz	1 340	0,6 %	23,4 %	21,5 %
Forbach Porte de France	355	0,5 %	6,2 %	7,0 %
Freyming-Merlebach (CC)	70	0,2 %	1,2 %	2,9 %
Haut-Chemin – Pays de Pange	20	0,1 %	0,4 %	1,8 %
Houve – Pays boulageois	90	0,4 %	1,6 %	2,1 %
Mad & Moselle*	70	0,4 %	1,2 %	1,8 %
Pays de Bitche	85	0,3 %	1,5 %	3,1 %
Pays de Phalsbourg	60	0,4 %	1,1 %	1,6 %
Pays-Haut – Val d'Alzette*	1 000	3,4 %	17,4 %	2,7 %
Pays Orne-Moselle	130	0,2 %	2,3 %	4,9 %
Rives de Moselle	145	0,3 %	2,5 %	5,0 %
Saint-Avold Synergie	115	0,2 %	2,0 %	4,8 %
Sarrebourg Moselle sud	70	0,2 %	1,2 %	4,2 %
Sarreguemines Confluences**	295	0,5 %	5,2 %	5,8 %
Saulnois	15	0,0 %	0,2 %	2,6 %
Sud messin	20	0,1 %	0,4 %	1,6 %
Thionville Fensch agglomération	1 005	0,6 %	17,4 %	14,5 %
Warnadt	30	0,2 %	0,6 %	1,6 %
Total	5 775	0,5 %	100 %	100 %

Données incluant les communes des EPCI situées en Meurthe et Moselle* ou dans le Bas-Rhin**





ÊTRE OU NE PAS ÊTRE « ATTRACTIF » ? LES MIGRATIONS, UNE QUESTION PORTEUSE D'ENJEUX

Le solde naturel de la Moselle est négatif, mais le territoire a presque comblé son déficit migratoire avec le reste de la France et connaît un solde positif avec l'étranger : la population croît, mais les difficultés locales sont réelles.

Dans un contexte national de « concurrence territoriale à l'attractivité », de quels leviers les collectivités mosellanes disposent-elles réellement pour continuer à retenir ou attirer des ménages ?

Les questions qui peuvent être mises en débat sont nombreuses :

- ◊ Quel développement de l'offre de formation (universitaire, professionnelle, etc.) pour retenir et attirer des jeunes et étudiants susceptibles de s'implanter sur le territoire à la fin de leurs études ?
 - ◊ Économie, services à la personne, culture, etc. Comment retenir :
 - ◆ les étudiants et jeunes en recherche d'insertion professionnelle et d'expériences personnelles (culture, sport, etc.) ?
 - ◆ les actifs « confirmés » (> 40 ans avec enfants adolescents) en recherche d'opportunités de carrière ?
 - ◆ les jeunes retraités, souvent « animateurs engagés » des territoires dont les besoins sont par ailleurs pourvoyeurs d'emploi ?
 - ◊ Quelle est la contribution réelle du prix de l'immobilier et du rythme de production de logements dans les mobilités résidentielles locales ?
 - ◆ dans certains territoires attractifs (comme la frontière luxembourgeoise), les difficultés d'accès au logement constituent-elles un frein à la croissance démographique, voire un facteur de relégation de certaines populations ?
- ◆ dans d'autres territoires en déclin (comme l'est de la Moselle), l'existence de logements disponibles et abordables limite-t-elle l'ampleur de la décroissance en attirant ou en maintenant des habitants ?
 - ◊ L'offre de mobilité : un levier pour faciliter ou, au contraire, limiter des migrations résidentielles susceptibles de déséquilibrer les territoires mosellans (accès à l'emploi, accès aux services, etc.) ?
 - ◊ L'attractivité résidentielle, un frein provisoire à la décroissance démographique, ou un défi pour les collectivités (pression foncière, pression environnementale - artificialisation, demande d'eau, etc. - nécessité de développer les services, etc.) ?
 - ◊ Mais, face à une inéluctable stagnation et baisse de la population européenne, ne faut-il pas :
 - ◆ chercher à satisfaire les besoins actuels et futurs des populations déjà présentes plutôt que d'engager une « surenchère » coûteuse à l'attractivité ?
 - ◆ sur un marché des migrations internationales qui sera de plus en plus concurrentiel (si le recours à l'immigration est toutefois facilité) ?
 - ◆ (d'une décroissance démographique subie à une décroissance « qualitative ») ? Comment préparer les territoires à inverser une baisse de la population ?

Y répondre nécessite d'engager des réflexions d'ordre stratégique et opérationnel. L'AGURAM, avec son observatoire Osmos, est aux côtés des collectivités et acteurs des territoires mosellans !

⁶Note de lecture (tableau ci-contre) : 105 habitants de l'Arc mosellan résidaient à l'étranger en 2021. Ils représentent 0,3 % de la population de l'EPCI, moins que la moyenne du département (0,5 %). Ce flux concentre 1,8% des entrées depuis l'étranger en Moselle, alors que l'EPCI héberge 3,3 % des habitants du département.

III Migrations résidentielles 2022 entre EPCI mosellans

(source : Insee, migrations résidentielles, 2022)

Lecture :

- ◇ 130 habitants recensés dans l'Arc mosellan en 2022 habitaient le Bouzonvillois-Trois Frontière au 1^{er} janvier 2021.
- ◇ 85 habitants recensés dans le Bouzonvillois-Trois Frontière en 2022 habitaient une commune de l'Arc mosellan au 1^{er} janvier 2021.

		Résidence antérieure																					
		Arc Mosellan	Bouzonvillois-Trois Frontières	Cattenom et environs	District urbain de Faulquemont	Eurométropole de Metz	Forbach Porte de France	Freyming-Merlebach (CC)	Haut Chemin-Pays de Pange	Houve-Pays boulageois	Mad & Moselle	Pays de Bitche	Pays de Phalsbourg	Pays-Haut - Val d'Alzette	Pays Orne - Moselle	Rives de Moselle	Saint-Avold Synergie	Sarrebourg Moselle sud	Sarreguemines Confluences	Saulnois	Sud messin	Thionville Fensch agglomération	Warndt
	Arc mosellan	130	120		95		10	5	5	5			15	85	160		5			495			
	Bouzonvillois – Trois Frontières	85		90		50				150		5		5	15	25	15		15		130	15	
	Cattenom et environs	45	65			120	40	5	15	10				25	35	60	10	10	5	5	325	5	
	District urbain de Faulquemont			15		95	45	10	35	35	5			25	35	185	5	35	10	35	20	25	
	Eurométropole de Metz	150	145	50	145		205	60	300	145	295	50		55	440	480	225	60	150	100	285	755	45
	Forbach Porte de France		10	10	45	90		300	20	10		40			20	100	10	370	10		40	60	
	Freyming-Merlebach (CC)				60	45	440				25				10	345	5	85	20		5	50	
	Haut-Chemin – Pays de Pange	5	5		10	460				40	25	5		25	60	5	15		5	40	55		
	Houve – Pays boulageois		140	10	20	160		15	80					15	30	45		5		15	10	115	
	Mad & Moselle			5		390			5		10			15	15		5	20	25	40	75		
	Pays de Bitche				10	25	5	5						5		45	140				5		
	Pays de Phalsbourg					20	5	20						5	5	10	145	30	15	10	5		
	Pays-Haut – Val d'Alzette	5	5	65		15	5	5		5				30	25				5		245		
	Pays Orne-Moselle	65	30	10	10	380	20		35	10		5		10	530	10	5	10	5	10	355	10	
	Rives de Moselle	135	15	35	15	715	10	5	45	15	50		5		420		20	5		35	5	400	5
	Saint-Avold Synergie	5	20		255	95	215	225	5	50		15			35	20	15	160	80	50	165		
	Sarrebourg Moselle sud			10		70	45			5	5	25	210		5	10	15		25	50		5	10
	Sarreguemines Confluences				10	25	85	430	90	1	1		265			25	75	55		50	1	30	
	Saulnois	20			15	120	5	20	25	10		20			5	25	175	100	25		30	30	15
	Sud messin			35	35	475	5		20	40	20				50	5		75		25			
	Thionville Fensch agglomération	315	140	510	30	515	30	15	25	65	5	15		265	310	375	35		15	5	20		50
	Warndt					10	30	75	70		90				15	255		15	5		30		

III Solde des migrations résidentielles 2022 entre EPCI mosellans

(source : Insee, migrations résidentielles, 2022)

		Résidence antérieure																					
		Arc Mosellan	Bouzonvillois-Trois Frontières	Cattenom et environs	District urbain de Faulquemont	Eurométropole de Metz	Forbach Porte de France	Freyming-Merlebach (CC)	Haut Chemin-Pays de Pange	Houve-Pays boulageois	Mad & Moselle	Pays de Bitche	Pays de Phalsbourg	Pays-Haut – Val d'Alzette	Pays Orne – Moselle	Rives de Moselle	Saint-Avold Synergie	Sarrebourg Moselle sud	Sarreguemines Confluences	Saulnois	Sud messin	Thionville Fensch agglomération	Warndt
Résidence actuelle - déficit ou excédent vis-à-vis du territoire antérieur	Arc mosellan	45	75		-60	10	1	5	5				10	20	20	-5	5	-20		180			
	Bouzonvillois – Trois Frontières	-45	25		-95	-10		-5	10		5		-1	-15	10	-5	15			-10	15		
	Cattenom et environs	-75	-25	-15	65	30	5	15		-5			-40	25	25	10	1	-5	5	-35	-185	5	
	District urbain de Faulquemont		15		-50	1	-50	25	15	5	-10			15	20	-70	5	10	-5	2	-10	20	
	Eurométropole de Metz	60	95	-65	50		115	15	-160	-15	-95	25	-20	40	60	-235	130	-10	65	-25	-190	240	15
	Forbach Porte de France		10	-30	-1	-115		-140	20	10		35	-5	-5	-20	10	-115	-35	-55	5	-5	15	-15
	Freyming-Merlebach (CC)	-10		-5	50	-15	140			10		-5	-20	-5		5	125	5	-5	1		-10	-20
	Haut-Chemin – Pays de Pange	-1	5	-15	-25	160	-20			-35	20	5			-10	15		15	-1	-20	20	25	
	Houve – Pays boulageois	-5	-10		-15	15	-10	-10	35						5	15	-5	-5	5	-10	-25	-55	40
	Mad & Moselle	-5		5	-5	95			-20			10		-5	15	-35		1	20	25	20	70	
	Pays de Bitche		-5		10	-25	-35	5	-5		-10						-15	20	-125	-20		-10	
	Pays de Phalsbourg					20	5	20							5		10	-65	30	15	10	5	
	Pays-Haut – Val d'Alzette	-10	1	40		-40	5	5			5				25	25			5		-20		
	Pays Orne-Moselle	-20	15	-25	-15	-60	20		10	-5	-15		-5	-25		110	-25	1	10		10	45	8
	Rives de Moselle	-20	-10	-25	-20	235	-10	-5	-15	-15	35			-25	-110		1	-5	-25	10	-45	20	-10
	Saint-Avold Synergie	5	5	-10	70	-130	115	-125		5		15	-10		25	-1	1	85	-90	-5	15	-90	
	Sarrebourg Moselle sud			-1	-5	10	35	-5	-15	5	-1	-20	65		-1	5	-1		-30	-50		5	10
	Sarreguemines Confluences	-5	-15	5	-10	-65	55	5	1	-5	-20	125	-30		-10	25	-85	30		25	1	15	-15
	Saulnois	20		-5	5	25	-5	-1	20	10	-25	20	-15	-5		-10	90	50	-25		-40	25	10
	Sud Messin			35	-1	190	5		-20	25	-20		-10		-10	45	5		-1	40		5	
	Thionville Fensch agglomération	-180	10	185	10	-240	-15	10	-25	55	-70	10	-5	20	-45	-20	-15	-5	-15	-25	-5		20
	Warndt			-15	-5	-20	-15	15	20		-40					-10	10	90	-10	15	-10		-20



DANS LA MÊME COLLECTION

EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ : REGARDS SUR L'ÉVOLUTION 2014-2024



Notre Observatoire Osmos propose une analyse synthétique des données Urssaf sur l'emploi salarié privé (2014-2024). Cette synthèse retrace les principales évolutions observées au cours des 10 dernières années. L'emploi constitue à la fois un moteur et un miroir des dynamiques économiques et sociales à l'œuvre dans les territoires. Ce Reper' de 12 pages vous permettra de retenir l'essentiel.

Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle

27 place Saint-Thiébault 57000 METZ // 03.87.21.99.00 // contact@aguram.org

www.aguram.org // @agenceaguram

Directeur de la publication : Régis Brousse // Responsable de la rédaction : Fabien Soria // Contributeurs : Marie-Charlotte Devin, Fabienne Vigneron // Conception & mise en page : Jérémy Hoffmann, Mégane Vabre // Réalisation cartographique : Camille Didion, Jérémy Hoffmann // Photo de couverture : Olybrius, Creative commons // Date de parution : février 2026

en coordination avec

